

Redéménagement

CFF Cargo quitte Bâle pour Olten. Le SEV demande des solutions individuelles pour le personnel.

Page 3



Interview d'un spécialiste de la pauvreté

A partir de quand est-on considéré comme pauvre en Suisse? Les chiffres et les manières de calculer sont sujets à critique. Ueli Mäder, qui en connaît un rayon sur la question, explique son point de vue.

Pages 6-7



Costante Garbani

L'incroyable parcours de ce cheminot âgé de 98 ans.

Page 20

Avec l'initiative «AVSplus», l'Union syndicale suisse souhaite augmenter les rentes de toutes et tous

AVS: le vrai pilier social

C'est la prestation financière de la Confédération qui compense le mieux les inégalités. C'est pourquoi les syndicats veulent la renforcer.

L'image des retraités au sein de la population est souvent faussée: certains pensent qu'ils sont tous riches. Certes, une partie d'entre eux sont vraiment bien lotis et ne connaissent pas la précarité, mais il faut se rappeler qu'il y a des retraités qui vivent

eux dans la pauvreté. Une étude de l'USS le met clairement en évidence et justifie pleinement une initiative comme «AVSplus», comme l'explique Doris Bianchi de l'USS.

Dossier pages 10, 11 et 12



Entre 64 et 69 ans, presque une femme sur quatre doit recourir aux prestations complémentaires pour vivre.

JOURNÉE VPT ROMANDE

La journée VPT aura lieu cette année le **samedi 10 novembre** à la salle communale des Avanchets, dans la commune de Vernier, canton de Genève.

Cette journée est organisée par la section SEV-TPG retraités et quelque 250 personnes sont attendues au bout du lac. Une table ronde aura lieu dans la matinée, sur le thème de l'évolution des transports publics transfrontaliers et leur financement.

Page 9

Nous sommes toujours plus stressés au travail

L'hyper-performance

«L'actuelle tendance de l'organisation du travail conduit à la perte des solidarités, ce qui entraîne toutes sortes de pathologies liées à la solitude.»

Constat amer dressé lors d'un colloque qui s'est tenu en octobre à Fribourg, sur le thème «Penser la santé au travail».

Pour un des spécialistes, orateur de la journée, même les syndicats délaissent les problèmes de santé au travail.

Ce qui n'est pas contredit par Christian Fankhauser, pour qui le problème est que les tâches principales et prioritaires des syndicats sont le maintien de bonnes conditions de travail et l'urgence des actions pour y parvenir ne permet pas d'agir dans un secteur pourtant essentiel comme le bien-être des salariés.

Page 5

ÉDITO

CCT CADRE: UNE CHANCE À SAISIR

« Les collaborateurs, c'est le plus important »: une phrase entendue aussi bien à la journée VPT à Egg qu'à la journée VPT à Interlaken.

Chacune de ces journées a été l'occasion de fêter un jubilé d'une compagnie de chemins de fer: le Forchbahn (région zurichoise) à Egg et les chemins de fer de la Jungfrau à Interlaken. Ces deux compagnies n'ont pas de CCT. Les deux directeurs ont néanmoins souligné l'importance des collaborateurs.

Au Forchbahn, un rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour les négociations CCT. Aux chemins de fer de la Jungfrau, c'est encore difficile. Cette compagnie est encore un chemin de fer touristique des plus classiques.

Un projet de CCT cadre vient toutefois de voir le jour dans le domaine touristique. La délégation de négociations du SEV et des Remontées mécaniques suisses se sont mises d'accord. Mais dans les organisations régionales des Remontées mécaniques suisses, les avis sont partagés.

C'est bien dommage, car un refus de la CCT signifierait que le partenariat social est mis en danger: au lieu d'une solution commune entre les partenaires, ce serait l'OFT qui dicterait simplement ce qui est inscrit dans la loi fédérale sur le transport des voyageurs, à savoir le respect des conditions d'engagement usuelles de la branche. Ce chemin-là est parsemé d'embûches. Il faudrait donc pouvoir l'éviter.

Peter Peyer, secrétaire syndical SEV

EN VITESSE

COMMISSIONS :
ÉLECTIONS

■ Lors de la journée de formation de la commission des femmes SEV, qui aura lieu le 23 novembre à Berne, se dérouleront des élections statutaires. Même procédure pour la journée de la commission migrations qui se déroulera le 1^{er} décembre à Olten. Des membres seront élus dans ces deux commissions. Inscriptions à ces journées : www.sev-online.ch (sous la rubrique Le SEV).

REQUÊTE SALARIALE
CFF

■ Le SEV a, aux côtés des autres syndicats de la communauté de négociations, établi sa requête pour les négociations salariales. Un relèvement de toutes les plages de salaires de 0,5 pourcent est d'ores et déjà acquis. Reste à négocier le montant pour les augmentations individuelles. Les syndicats demandent aux CFF 1,5 pourcent de la masse salariale pour les augmentations dues à l'expérience ainsi qu'une augmentation de 1 pourcent de la valeur de base des niveaux d'exigences A à D. Les négociations salariales débutent la semaine prochaine. Il y a une année, il avait été convenu de renoncer à des augmentations générales de salaire si le renchérissement de cette année se situait sous les 1,5 pourcent. Et c'est clairement le cas.

CHEMINS DE FER
FRANÇAIS

■ Le Gouvernement français va réunir Réseau ferré de France et la SNCF, séparés depuis 1997 (la gestion du réseau est confiée à RFF et son exploitation est assurée par la SNCF et quelques opérateurs privés). « Nous voulons ainsi réunir la famille cheminote sous un même toit, afin d'en finir avec les rivalités passées », a déclaré le ministre délégué aux Transports dans un entretien au journal Le Monde à fin octobre. Les syndicats français se montrent très prudents pour l'instant face à cette nouvelle.

Le comité SEV a accepté le budget 2013

Chiffres noirs à l'horizon

L'augmentation des cotisations dès l'année prochaine portera ses fruits au niveau du budget. Il n'y a plus de déficit d'exploitation et des réserves supplémentaires sont prévues.

L'administrateur des finances Aroldo Cambi a présenté pour la première fois le budget devant le comité. Il a souligné que celui-ci ne portait sa griffe qu'en partie, puisque le processus de planification était déjà bien avancé lorsqu'il a pris ses fonctions.

Réaliste et avec réserve

Cambi a été obligé d'établir

un budget plus réaliste que les années précédentes et d'éviter les réserves de sécurité dans les différents objets. Il a en revanche établi une réserve de risque et pris en compte le minimum de recettes financières. « Cela correspond à une réserve de 3 à 4%, c'est adapté », a-t-il expliqué au comité.

Des cotisations importantes

Le budget prévoit donc un surplus de 261 000 francs, grâce surtout à l'augmentation des cotisations, qui amènera 700 000 francs de plus. Il faut noter que le SEV, en raison de la structure d'âge, doit prendre en compte une perte annuelle de 1% de ses

membres.

Aroldo Cambi a expliqué au comité que ce budget devrait être tenu si les marchés financiers se comportent normalement. La réserve de fluctuation est augmentée de 500 000 francs car elle était actuellement sous-estimée d'environ 1 million de francs, selon les bases de calcul scientifique. Cette augmentation de réserve n'est pas une dépense réelle mais tout simplement un pur « déplacement » dans le bilan.

Aroldo Cambi a souligné que les coûts du personnel SEV vont augmenter de manière bien moins importante qu'en règle générale. Les engagements faits après les dé-

PROJET « TOURISME » : RÉSULTATS QUI VONT
AU-DELÀ DES ATTENTES

Le comité fédératif avait décidé en 2008 que le SEV devait s'impliquer de façon intensive dans la branche touristique durant les quatre années suivantes. L'objectif a été atteint, même si le chemin suivi n'a pas été celui prévu au départ.

d'une convention collective de travail cadre. Celle-ci est à présent en consultation auprès des membres de l'association. Il devrait y avoir encore besoin d'un peu de travail de persuasion afin d'obtenir une large acceptation du projet. Peter Peyer est confiant quant à



La convention collective cadre est actuellement en consultation. Cela constitue déjà une belle avancée dans ce secteur « touristique ».

Le secrétaire syndical Peter Peyer a tiré le bilan du projet Tourisme devant le comité SEV. Mis en route par l'ancien comité fédératif, ce projet prévoyait de gagner des membres de 2009 à 2012 dans ce domaine afin d'améliorer les conditions de travail, de développer un certain savoir-faire et de mettre en place un partenariat social dans cette branche.

Le projet a certes amené peu de nouvelles adhésions mais les trois autres objectifs ont été atteints voire même dépassés. On a ainsi réussi à entamer une discussion constructive avec la direction des Remontées mécaniques suisses (RMS), ce qui a conduit à l'élaboration

l'issue de ce projet, puisqu'il s'agit de définir les conditions d'engagement usuelles de la branche et de fixer les règlements de temps de travail qui autorisent la nécessaire marge de manœuvre aux entreprises dans le cadre de la loi sur la durée du travail. Ce qui est également essentiel, c'est qu'un rapport de confiance a été créé entre le SEV et RMS, ce qui forme une **bonne base pour un partenariat social futur**. Peter Peyer estime donc que le projet est un succès, succès confirmé par le comité via des applaudissements, ce qui est à relever car assez rare.

pmo/Hes

LE COMITÉ EN BREF

- Le comité a discuté de l'ordonnance sur la **réforme des chemins de fer 2**. Il a relevé qu'une analyse purement économique est un non-sens lorsqu'on parle de supprimer des lignes ferroviaires et de les remplacer par des bus.
- Le comité a donné le feu vert à la signature de **deux renouvellements de conventions collectives de travail** : aux entreprises de bus de Mendrisio (AM-SA), la convention a été prolongée jusqu'à fin 2015 et amène en particulier une augmentation salariale rétroactive et des améliorations en matière de retraite anticipée. Chez Elvetino, la nouvelle convention court jusqu'à fin 2017 et amène des augmentations de salaire, des augmentations automatiques ainsi que le passage à un salaire mensuel dès 50% d'occupation, si désiré.
- De grandes discussions ont eu lieu à propos de la situation au niveau des **FVP** (facilités de voyage pour le personnel). La conférence suisse des impôts va changer sa pratique dès 2014, ce qui péjorera encore davantage la situation. Cela entraînera une augmentation significative d'impôts chez la majeure

partie des utilisateurs FVP, mais pas chez les pensionnés. Le SEV cherche à discuter avec l'UTP qui est le partenaire de négociation des autorités fiscales. On peut supposer qu'une évaluation juridique sera nécessaire, puisque dans de nombreuses autres branches les facilités pour le personnel ne sont pas imposées à ce point. Il en va de l'égalité de traitement en matière d'impôts.

- Le projet AVSplus a également été discuté au sein du comité. Les membres ont décidé de soutenir une variante qui a des chances de passer en votation populaire (voir le dossier de ce numéro).
- Une autre initiative populaire a donné lieu à discussion : celle « pour un revenu de base inconditionnel », à propos de laquelle l'assemblée s'est montrée sceptique mais qui a tout de même suscité un certain intérêt. Il a été décidé de faire venir un des initiants afin d'obtenir davantage d'informations.
- Le chef de la communication, Peter Moor, a informé le comité à propos des changements de graphisme et de contenu qui prendront effet dès le numéro 23 de *contact.sev*.

2013

parts à la retraite et les gains de mutations montrent leurs effets ici.

Marketing avec concept

Le comité s'est montré globalement satisfait du budget. Les membres se sont réjouis des effets de l'augmentation des cotisations. Plusieurs personnes ont cependant pris la parole pour critiquer le fait qu'aucun montant ne soit prévu pour des actions ou concepts de recrutement, d'autant plus que le projet « Recruter et organiser » arrive à son terme.

Giorgio Tuti a expliqué qu'on avait renoncé à inscrire un montant fantaisiste ne reposant sur aucune base concrète mais qu'un concept marketing clair serait présenté prochainement au comité, avec les coûts effectifs et les coûts en personnel. Les moyens pour cela seront à

disposition vu les réserves budgétisées.

C'est la même chose pour le projet « Tourisme » qui arrive également à son terme (voir ci-contre). Il faudra également décider de la suite à y donner.

La formation comme tâche syndicale à long terme

Comme quasi chaque année, le poste Formation a donné lieu à des discussions. Alors que certains membres du comité jugent le montant versé à Movendo de 400 000 francs comme exagéré, d'autres le défendent. Ces derniers estiment qu'une bonne formation et formation continue des employés des sections et des sous-fédérations rendent non seulement service au SEV, mais font aussi partie des tâches classiques d'un syndicat.

Peter Moor/Hes

Déménagement de CFF Cargo de Bâle à Olten

Nombreuses questions en suspens

Le SEV considère que le déménagement de CFF Cargo à Olten peut être une chance pour un nouveau départ.

Le SEV met cependant en garde contre les risques liés à ce déménagement, en particulier pour le personnel qui subit des changements de lieux de service trop fréquents. Le syndicat salue le fait que durant cette période difficile, CFF Cargo ne réalise pas seulement des économies sur le dos du personnel et aux frais de la clientèle mais renonce aussi aux locaux bâlois devenus trop chers. Il s'agit cependant pour beaucoup de collaborateurs du troisième déménagement en douze ans (Berne, Fribourg, Bâle, Olten), ce qui engendre

bien sûr des répercussions financières et sociales non négligeables. Le SEV exige un accord offrant aux personnes concernées un large soutien dans le cadre de ce nouveau déménagement. Là où cela sera nécessaire, il faudra trouver des solutions individuelles.

« Nous attendons qu'après l'application des nombreuses réorganisations et autres projets de démantèlement, un nouveau départ puisse se faire dans de bonnes conditions au nouvel endroit », souligne le secrétaire syndical SEV Philipp Hadorn, responsable du dossier Cargo. « Cargo doit à nouveau se concentrer principalement sur l'extension du trafic marchandises sur le rail car, en fin de compte, c'est sa tâche première! »

Le SEV attend en outre que les locaux du nouveau lieu de service soient aménagés de concert avec la commission du personnel représentant les personnes concernées. Les conditions insupportables de travail durant les jours de grande chaleur à Bâle ne doivent plus se répéter. Le SEV estime qu'il serait judicieux d'arriver à une période d'accalmie de plusieurs années, afin de pouvoir apprécier les effets des nombreuses mesures appliquées et faire redescendre la pression liée aux constantes réorganisations. « Avec tous ces changements en si peu de temps, CFF Cargo a gaspillé ses moyens et usé son personnel », constate Manuel Avallone, vice-président SEV.

SEV

Accord sur le trafic interopérable

Ensemble contre le dumping



Roman Hebenstreit (A), Giorgio Tuti (CH), Alexander Kirchner (D) et Guy Greivelding (L) réunis à Berlin pour la signature d'un accord.

Agir ensemble contre les pressions sociales dans le trafic transfrontalier : les grands syndicats des transports d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche et du Luxembourg viennent de signer une convention qui va dans ce sens à Berlin.

Les quatre syndicats EVG (Allemagne), SEV (Suisse), Vida (Autriche) et FNCTTFEL (Luxembourg) se sont mis d'accord lors de la journée du syndicat EVG pour enrayer le dumping salarial et social entre les frontières. Les entreprises de transport continuent encore et toujours à profiter de la libéralisation du trafic européen pour tromper les employés concernés à

propos du salaire qui leur est dû. « A l'avenir, les quatre syndicats seront encore plus attentifs à ce que les conditions d'engagement du personnel roulant dans le trafic dit interopérable correspondent à ce qui est inscrit dans cette convention », a promis le président SEV Giorgio Tuti.

Afin d'empêcher le dumping, les collègues qui sont engagés dans le trafic inter-

opérable doivent recevoir au moins le salaire du pays dans lequel ils fournissent des prestations, pour autant que leur propre salaire ne soit pas plus élevé.

Trouver des stratégies

Les directions des syndicats EVG, SEV, Vida et FNCTTFEL ont souligné que les écarts de salaire au sein de l'Europe ne doivent pas entraîner de

dumping. Les quatre syndicats se sont mis d'accord pour trouver des stratégies communes afin de continuer à améliorer les conditions de travail des cheminots concernés.

SEV
On peut télécharger cet accord sur le site d'EVG (uniquement en allemand) : www.evg-online.org/Politik/12_10_28_Vereinbarung/

Réforme ferroviaire en France – les milliards et l'esprit

En France, les réformes ferroviaires se suivent et se ressemblent, par leur cause commune en tout cas. C'est la dette qui a conduit à la scission entre la SNCF et Réseau Ferroviaire de France (RFF) en 1997. C'est la dette, alourdie dans l'intervalle à plus de 30 milliards d'euros, qui ramènera RFF au sein de la SNCF en 2013. Alors quoi, on revient au point de départ, on a bouclé la boucle, passant de la séparation initiale entre l'opérateur ferroviaire et le gestionnaire d'infrastructure à une simple réintégration seize ans plus tard ?

Personne ne parle d'une réinvention de la roue qui tournait cher mais juste. Et pourtant, c'est exactement ce qui se passe, à grands frais mais en sauvant les apparences et ménageant les susceptibilités. Quand il annonce formellement le 30 octobre la réforme qu'il proposera au Parlement au printemps prochain, Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche, évoque sobrement le retour de RFF « sous le même toit » que la SNCF. Dans la foulée, il remplace le président du Réseau, fervent défenseur de l'autonomie, par Jacques Rapoport, qui a l'expérience du service public et de l'économie mixte. Il a en effet travaillé à la RATP à une époque agitée (grèves de 1995), chez Keolis, filiale de la SNCF active dans le transport urbain et régional ouvert à la concurrence et officie présentement comme directeur adjoint de La Poste, devenue société anonyme en 2010.



Préparée par les importantes Assises du ferroviaire de l'automne 2011, encouragée par un audit de l'École polytechnique fédérale de Lausanne déposé il y a moins d'un mois, la réforme ferroviaire française prévoit la création d'un Gestionnaire d'infrastructure unifié (GIU) regroupant les employés de RFF, ceux de la Direction de la circulation ferroviaire et ceux de SNCF Infra, soit au total 50 000 cheminots selon le ministre. Le GIU en question porterait la charge de l'endettement selon un montage que la Commission européenne devrait encore valider.

Car tel est bien l'enjeu : la France ne peut – ni ne veut – se soustraire à l'ouverture de l'ensemble du trafic voyageurs à la concurrence, prévue pour 2019 au plus tard. Pour ce faire, elle voudrait s'inspirer du modèle allemand, qui fonctionne avec une holding intégrant l'opérateur DB et le Réseau DB Netz. Et qui réussit à combiner trois réalisations à première vue incompatibles : rentabilisation de l'exploitation, modernisation du

réseau et du matériel roulant, amortissement progressif de la dette. Pour la France, le « cercle vertueux » sera plus difficile et coûteux, pour l'Etat indirectement et pour les voyageurs très directement. Les organisa-

tions d'usagers ont déjà fait connaître leurs craintes et les syndicats de salariés leurs doutes.

Mais tout le monde retient son souffle : le mois prochain, Bruxelles devrait livrer son quatrième et en principe ultime « paquet ferroviaire », après les directives et réglementations émises en février 2001, en avril 2004 et en octobre 2007. Même si le délai n'est finalement pas tenu, l'Europe ferroviaire ne va pas tarder à monter ses exigences qui portent actuellement sur une stricte et double séparation comptable : entre l'Etat et les entreprises ferroviaires d'une part, entre l'exploitation des services de transport et la gestion des infrastructures d'autre part. Pour satisfaire aux critères actuels, la réforme annoncée par le gouvernement français devra sans doute subir encore quelques réglages complémentaires. A défaut, le statu quo mènera tout droit à un endettement de l'ordre de 52 milliards en 2025. De toute manière, le détour fait en 1997 avec la brusque et fautive séparation de l'infrastructure s'avèrera non seulement une grave erreur économique et une faute de gouvernance mais, comme l'a dit Thierry Mignauw, ancien directeur général délégué Infrastructure de la SNCF, « une faute contre l'esprit ». Car même une réglementation apparemment technique se conçoit, se comprend, s'applique en y mettant l'art et la manière, en travaillant dans son esprit. Cela vaut pour toutes les lois, Montesquieu (1689–1755) le disait déjà.

Yvette Jaggi

Assurances

Changement de partenaire

Depuis le 1^{er} novembre, SEV Assurances appartient à l'histoire ancienne. Après l'acceptation par les autorités de surveillance, la reprise par Helvetia est effective.

A l'avenir, Helvetia encadrera non seulement les clients

existants hérités de SEV Assurances, mais fera également parvenir des offres aux nouveaux membres. C'était déjà le cas avec SEV Assurances, qui faisait parvenir une offre aux nouveaux adhérents.

Dans le cadre de cette reprise des polices d'assurances de SEV Assurances, l'Helvetia et le SEV ont conclu un accord : Helvetia

sera désormais l'unique partenaire du SEV en matière d'assurances choses. Le SEV a par conséquent résilié son contrat avec Smile direct. Cela signifie que les rabais pour les membres SEV auprès de Smile ne sont plus valables. Et dès à présent, des offres spéciales sont à disposition des membres SEV au niveau

des assurances choses Helvetia. Des informations peuvent être obtenues sur le site internet du SEV (sous Prestations). Helvetia a aussi mis en ligne sur son site une offre pour les membres SEV. Les membres SEV concernés ont reçu une offre pour devenir membre de la coopérative Patria, qui est la plus grande actionnaire

d'Helvetia. Comme auparavant à SEV Assurances, le fait d'être coopérateur n'a pas d'incidence financière, mais offre une possibilité de participer aux décisions. Mais contrairement à ce qui se faisait à SEV Assurances, il n'y a aucune obligation de devenir membre de la coopérative.

Penser la santé au travail

Toujours plus stressés

Les nouvelles formes de management poussent à une compétitivité excessive, elles sont souvent source de souffrance au travail.

« En Suisse, les coûts annuels directs et indirects du stress s'élèvent à 6 milliards de francs. » Le professeur Michel Guillemin, fondateur de l'Institut universitaire romand de santé au travail, a rappelé ce montant vertigi-

» Plus d'un tiers des soucis de santé des Suisses sont liés au travail. »

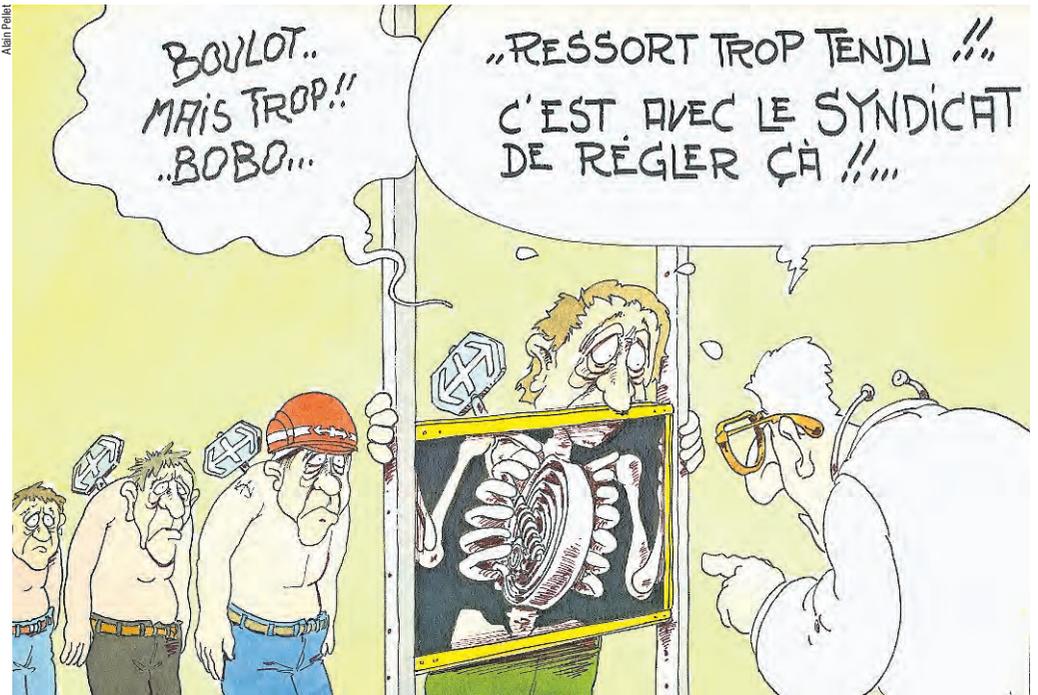
neux dans le cadre d'un colloque qui s'est tenu le 11 octobre à l'Université de Fribourg sur le thème « Penser la santé au travail ». Pour Marc Loriol, sociologue, si les gens souffrent davantage de stress, c'est à cause « d'une augmentation des

contraintes professionnelles selon des critères comptables étrangers au métier, ce qui provoque un sentiment de perte de sens et d'un affaiblissement de ce qu'est un travail de qualité ».

Trop de compétitivité ?

Une récente enquête internationale a classé la Suisse pays n° 1 en matière de compétitivité économique. Une com-

pétitivité qui fait des dégâts à la santé selon le professeur Michel Guillemin parce que l'intensité du travail augmente. « Plus d'un tiers des soucis de santé des Suisses sont liés au travail. » Alors, est-ce que



ce sont les travailleurs qui ne vont pas bien ou l'organisation du travail? Marie Pezé, psychologue, a un avis clair

et net: « L'actuelle tendance de l'organisation du travail conduit à la perte des solidarités, ce qui entraîne toutes

sortes de pathologies liées à la solitude. »

Quels remèdes ?

Pour faire face à ce culte de l'hyper-performance, il y a le risque que les travailleurs recourent à des médicaments, à l'alcool ou à des substances psychotropes. Ces conduites dopantes inquiètent les spécialistes de la médecine du travail qui ont participé au colloque mis sur pied par l'Université de Fribourg. « Malheureusement en Suisse, les problèmes de santé au travail n'intéressent pas grand monde, y compris les syndicats », constate amèrement Michel Guillemin qui aimerait que les entreprises « mettent au cœur de leurs préoccupations la santé de leurs collaborateurs ». Marie Pezé souhaite tout simplement que les employés retrouvent entre eux le sens de la solidarité: « Dans ces temps de solitude au travail, tâchons d'être attentifs à nos collègues, même si toute l'organisation du travail vise la compétitivité. » Le nec plus ultra étant, comme le souligne Christian Fankhauser dans l'interview ci-contre, que « les salariés expriment leur colère par des actions collectives ».

« LA COLÈRE S'INDIVIDUALISE »

Christian Fankhauser, secrétaire syndical SEV, s'est particulièrement impliqué dans l'enquête « La santé au travail des conducteurs de bus » effectuée il y a une paire d'années par la branche bus de la sous-fédération VPT. Enquête qui était arrivée à la conclusion que plus de la moitié des conducteurs de bus sondés se plaignent de troubles musculo-squelettiques et de stress professionnel.

Quelles sont les maladies professionnelles les plus fréquentes que l'on diagnostique dans le milieu des transports publics ?

Sans hésitation les troubles musculo-squelettiques (TMS) de la colonne vertébrale, les affections cardio-vasculaires et gastro-intestinales.

Quelles sont les principales causes de ces maladies professionnelles ?

Les facteurs d'ordre biomécanique comme la rotation du

tronc, les vibrations ou les faux mouvements à répétition aboutissent à long terme à des TMS. Pour les troubles cardio-vasculaires, ils sont principalement expliqués par la nature sédentaire du travail des conducteurs de bus, par le rythme alimentaire perturbé à cause des horaires irréguliers, par le sentiment d'insécurité et par le comportement des autres usagers de la route, sans oublier le stress aux heures de pointe.

La psychologue Marie Pezé a affirmé durant sa conférence que « l'actuelle organisation du travail conduit à la perte des solidarités ». Partages-tu cette affirmation ?



Christian Fankhauser

Oui, tout à fait, traditionnellement la colère des travailleurs s'exprime autour de la question des rémunéra-

tions et des conditions de travail. Le conflit se traduit par un affrontement entre les patrons et les salariés et se règle par la négociation avec les organisations syndicales. Les salariés expriment leur colère par des actions collectives. Nous assistons malheureusement à une individualisation de la colère qui devient souffrance, dont le suicide est l'expression la plus tragique.

L'enquête sur la santé au travail des conducteurs de bus arrivait à la conclusion que l'un des remèdes pour combattre un certain malaise professionnel était de lutter contre les trop grandes amplitudes des horaires de travail. Où en est-on dans ce combat ?

Nous sommes dans la phase de préparation du lancement de la campagne « 10 h ça suffit », les premiers actes auront lieu lors du changement d'horaire de mi-décembre. Conférence de presse, informations aux salariés et aux usagers

sont au programme. Les comités de nos sections bus-gatu s'investiront afin de marquer les esprits d'une campagne qui veut permettre au SEV de se réapproprier la question cruciale de l'organisation du temps de travail.

Le professeur Michel Guillemin trouve qu'en Suisse la médecine du travail est délaissée par les acteurs du monde du travail y compris par les syndicats. Es-tu aussi de cet avis ?

Bien entendu, les tâches principales et prioritaires des syndicats sont le maintien de bonnes conditions de travail et l'urgence des actions pour y parvenir ne nous permet pas d'agir dans un secteur pourtant essentiel pour le bien-être des salariés. Faute de moyens, nous délaissions un champ important d'investigation syndicale et de mobilisation.

Propos recueillis par Alberto Cherubini



« La politique doit représenter les intérêts de toute la population et garantir la sécurité sociale. L'argent à disposition est suffisant. »

Ueli Mäder, professeur de sociologie à l'Université de Bâle

« Une société va bien quand tous les individus vont bien »: Ueli Mäder en est convaincu et estime qu'on doit

« Venir à bout de la pauvreté »

Sous le titre « Problème de luxe: la pauvreté » dans son édition du 10 octobre, la « Weltwoche » a jugé le programme présenté par le Conseil fédéral fin septembre sur la prévention et la lutte contre la pauvreté comme inutile. Ses arguments: la pauvreté telle que décrite par le monde politique et le monde des médias ne correspond pas à de véritables manques mais relève plus du luxe. contact.sev a demandé à Ueli Mäder, professeur de sociologie, comment il voit le problème de la pauvreté en Suisse.

contact.sev: Le rapport de l'Office fédéral de la statistique (OFS) estime à 586 000 personnes (ou 7,8 %) le nombre de pauvres en Suisse. Qui est particulièrement à risque? Ueli Mäder: Sont particulièrement concernées les familles avec enfants et les personnes qui travaillent beaucoup mais gagnent peu.

L'OFS définit la pauvreté comme une insuffisance de ressources (matérielles, culturelles et sociales) telle que les personnes sont exclues du niveau de vie minimal reconnu

comme acceptable dans le pays où elles vivent. La « Weltwoche » estime que le concept de pauvreté orienté vers le minimum pour vivre comme appliqué par les offices de poursuites et faillites est meilleur. Qu'en pensez-vous?

Celui qui définit la pauvreté de façon absolue ignore différentes situations. Il y a des gens qui ont certes davantage d'argent que les pauvres, mais se trouvent dans des situations pires. Par exemple parce qu'ils sont malades. Il faut donc définir la pauvreté de manière relative et l'orienter sur des besoins qui

sont évidents pour d'autres. Pour des enfants, il est par exemple normal de pouvoir jouer d'un instrument de musique.

Selon l'OFS la limite de la pauvreté se situait en 2010 à 2250 francs de revenu par mois pour une personne seule et à 4000 francs pour deux adultes avec deux enfants. La « Weltwoche » trouve cela trop élevé et critique le fait que la fortune disponible ne soit pas prise en compte. Trouvez-vous la position de l'OFS correcte?

L'OFS fait également abstraction de certaines informa-

tions. Il néglige notamment les enfants, surtout chez les personnes les élevant seules et les pauvres professionnellement actifs. Et en ce qui concerne la fortune: plus des deux tiers des foyers n'en ont aucune. C'est bien le problème.

L'article relate que si on faisait une comparaison internationale, les pauvres suisses seraient les plus riches. Et qu'une adaptation des critères de l'OFS aux standards de l'OCDE diminuerait le nombre de pauvres à moins de 150 000 personnes. C'est juste?

Oui, il y aurait moins de pauvres si on comptait un dollar par jour et par personne. Mais avec notre coût de la vie, cela ne jouerait pas du tout. La moyenne de l'OCDE est trompeuse. L'image s'assombrit si on considère le revenu à disposition et les dépenses pour les impôts, les assurances, la santé et l'habitat.

Selon l'article susmentionné, l'économiste bernois Robert E. Leu avait montré il y a environ dix ans que 69 % de « pauvres » possédaient une voiture, 77 %

« Celui qui est pauvre dans un pays riche a d'autant plus la sensation d'être coupable. Et plus le revenu est bas, plus les effets sur la santé sont importants. »

un appareil photo, 91 % une télévision et 54 % un appareil vidéo. Cela montre selon la publication que la pauvreté telle que décrite par le monde politique et le monde des médias a plus à voir avec du luxe que de véritables « manques ». Qu'en dites-vous?

Nous sommes relativement bien en Suisse, c'est exact. Mais il y a quelque chose qui cloche avec la répartition. Celui qui est pauvre dans un pays riche a d'autant plus la sensation d'être coupable. Et plus le revenu est bas, plus les effets sur la santé sont importants. Mal-

PROFESSIONNELLEMENT ACTIFS MAIS PAUVRES

En 2010, environ 120 000 personnes actives occupées en Suisse étaient touchées par la pauvreté. De 2008 à 2010, le taux de pauvreté de la population active occupée est passé de 5,2 % à 3,5 %. Ces données proviennent d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette évolution peut s'expliquer par la situation favorable sur le marché de l'emploi dans les années 2006 à 2008, car le taux de pauvreté suit, avec un certain retard, l'évolution du marché de l'emploi.

Les personnes vivant dans des familles monoparentales et les personnes en condition d'emploi précaire sont particulièrement touchées

Avec un taux de pauvreté de 19,9 %, les personnes vivant

dans un ménage monoparental sont les plus touchées par la pauvreté laborieuse. D'autres groupes particulièrement concernés sont les personnes actives occupées vivant seules (6,7 %), les femmes (4,8 %), les personnes actives occupées sans formation postobligatoire (6,7 %) et les personnes vivant dans un ménage ne comptant qu'une personne active occupée (7,3 %). Le taux de pauvreté n'est que de 1,4 % dans les ménages comptant deux personnes actives occupées. Le revenu des personnes actives occupées est aussi déterminé dans une large mesure par la forme et les conditions de travail. Ainsi, les personnes qui ne travaillent qu'une partie de l'année (7,4 %) et les personnes travaillant majoritairement à temps partiel (5,2 %) sont particulièrement touchées par la

pauvreté. Il en est de même des indépendants sans employé (9,9 %), des personnes ayant un contrat de travail à durée déterminée (6,3 %), des personnes ayant des conditions de travail atypiques – travail en fin de semaine, travail de nuit et/ou travail sur appel (3,4 %) – ainsi que des personnes actives dans la restauration ou l'hôtellerie (7,7 %) et de celles employées dans un ménage privé (8,3 %). Source: OFS

Commentaire de l'USS: seule l'initiative sur les salaires minimums s'attaque aux racines du problème. C'est certes réjouissant, mais il n'y a pas lieu de surestimer cette évolution positive, car, pour une personne seule, le seuil de pauvreté est fixé à un revenu mensuel moyen de 2250 francs, de 4000 francs

pour un ménage avec deux enfants de moins de 14 ans. Il apparaît également à nouveau que les personnes vivant dans des familles monoparentales sont les plus fortement touchées par la pauvreté. Le rapport de l'USS sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse montre qu'en 2010, plus de 10 % des salariés gagnaient moins de 4000 francs par mois (en équivalents plein temps). C'est pourquoi l'initiative sur les salaires minimums de l'USS, qui demande un salaire minimum de 4000 francs, reste nécessaire et urgente. Seule son acceptation dans les urnes se traduira par une plus grande égalité en matière de salaires et une nette diminution de cette pauvreté causée par des salaires trop bas.

USS

INTERVIEW

Université de Bâle



Ueli Mäder a publié plusieurs études sur la pauvreté ainsi qu'un livre, «*Wie Reiche denken und lenken*» (Comment les riches pensent et dirigent, Zurich, 2010).

gré la télévision. Cela apporte beaucoup de stress. Une société va bien quand tous les individus vont bien.

Le journal cité rappelle également que le taux de pauvres a diminué de 8% en 2 ans. Pourquoi une telle évolution malgré la crise financière ?

Ce serait trop beau. Une comparaison avec les débuts de la crise ne peut pas être faite. En plus, l'OFS a changé sa manière de calculer pour la dernière étude qui date d'octobre 2012. Il faut considérer ces chiffres avec précaution.

Les dépenses sociales ont augmenté en chiffre absolu mais il y a moins de prestations pour plus de personnes.

Est-ce que l'analyse faite par la «Weltwoche» comme quoi les pauvres en Suisse sont toujours moins pauvres et que la différence avec la classe moyenne s'amenuise est correcte ?

La richesse générale a augmenté, c'est juste. Les dépenses sociales ont augmenté en chiffre absolu mais leur proportion au sein du produit intérieur brut diminue

depuis 2004. Il y a donc moins de prestations pour plus de personnes. Cela touche également une partie de la classe dite moyenne.

Comment définiriez-vous la classe moyenne ?

Statistiquement ce sont les 60% entre la classe pauvre et la classe aisée. Cette classe sociale est très hétérogène. Elle arrive en majeure partie à subvenir à ses frais essentiels.

Comment a évolué cette classe moyenne durant les dernières années en Suisse ?

Souffre-t-elle des primes de caisse-maladie croissantes, des taxes et des impôts ?

Oui, cela finit par faire beaucoup. C'est un problème. Également parce qu'avant, lorsqu'on changeait d'emploi, on améliorait son revenu en règle générale. C'est aujourd'hui différent. Avec la mobilité croissante, les coûts augmentent et on perd souvent du revenu.

Y a-t-il le danger qu'une partie de la classe moyenne s'appauvrisse de plus en plus à l'avenir ? Et que peut-on faire contre cela ?

Oui, une partie change de classe. Même des personnes bien formées ne sont plus tellement demandées sur le

«Nous devons garantir des revenus corrects et une certaine sécurité sociale.»

marché du travail. Cela blesse. Continuer à se former aide individuellement. Nous devons cependant garantir des revenus corrects et une certaine sécurité sociale. Également pour les nombreuses petites entreprises, qui dépendent fortement des conditions cadres.

Le nombre de riches et leur fortune a-t-il augmenté ? Si oui, est-ce que cela a à voir avec les hauts salaires des managers et les forfaits fiscaux ?

La richesse a continué à augmenter. Ils sont toujours moins à avoir toujours plus. Cela correspond à l'idéologie capitaliste et financière qui domine aujourd'hui. Elle rend également légitime les hauts bonus et les forfaits fiscaux pour les riches.

Quelles sont les conséquences sociales d'une répartition inégale des richesses ? Est-ce que des bidonvilles vont voir le jour aux côtés de ghettos de classes aisées et la violence quotidienne va-t-elle augmenter ?

Cette mauvaise répartition aggrave la cassure sociale.

C'est pourquoi même les politiciens d'idéologie libérale craignent la disparition de la solidarité. Certains plaident pour que le facteur travail reprenne le dessus sur le facteur capital.

Que peut faire la politique pour que le fossé entre pauvres et riches ne se creuse pas davantage ?

La politique doit représenter les intérêts de toute la population et doit garantir la sécurité sociale. L'argent à disposition est suffisant. Les investissements dans la formation sont importants. Tous les jeunes devraient pouvoir suivre une formation.

Le Conseil fédéral a décidé de mettre en place un programme quinquennal dès 2014 de prévention et de lutte contre la pauvreté : ces 9 millions de francs prévus sont-ils inutiles comme le suggère la «Weltwoche» ?

Chaque pas est un pas en avant. Mais l'objectif de diminuer de moitié la pauvreté ne suffit pas. On doit venir à bout de la pauvreté. Et cela si possible de façon structurelle et non bureaucratique. Lorsque la Confédération veut soutenir les enfants pauvres dans leurs frais de scolarité, c'est bien. Mais ce qui est

le plus important, c'est que chaque famille ait un revenu suffisant.

Questions : Markus Fischer/Hes

BIO

Ueli Mäder, 61 ans, a étudié la sociologie, la psychologie et la philosophie à l'Université de Bâle, après une maturité économique. En 1983, il a effectué une formation de base en psychothérapie et a dirigé ensuite une organisation d'aide au développement. Dès 1991, il enseigne dans le domaine du travail social à la Haute Ecole du Nord-Ouest de la Suisse. Dès 1998, il est chargé de cours dans les Universités de Bâle et Fribourg. Depuis 2005, il est professeur ordinaire de sociologie à l'Université de Bâle. Ses spécialités sont la sociologie du développement, la sociologie politique et la politique sociale, l'inégalité sociale et la recherche en matière de conflit et de coopération. Il dirige également les études post-grades «Analyse et résolutions des conflits». Il a été durant quelques années député du parti BastA (gauche-vert) au Grand Conseil du canton de Bâle-Ville.

Séance du comité central VPT à Gersau les 18 et 19 octobre 2012

L'organisation de la sous-fédération VPT en branches professionnelles fonctionne bien

Roger Maurer, organisateur de la séance du comité, accueille les participants et fait un petit historique du lieu. Nous nous trouvons au Rutschcho, de l'autre côté de la côte nidwaldienne au bout du lac des Quatre-Cantons. Devant l'hôtel la profondeur du lac est la plus faible avec un niveau de 200 mètres.

Roger salue la présence de la vice-présidente SEV Barbara Spalinger et de nos deux traducteurs Vincent Brodard et Hans Bieri.

D'Alessandro à la barre

Gilbert D'Alessandro, le nouveau président VPT, ouvre la séance: il salue tous les membres présents et s'exprime en ces termes: «Je ne changerai pas une formule qui fonctionne, je suis un profond démocrate, la critique fait avancer et ne me fait pas peur.» Il termine en souhaitant à chacune et chacun un excellent séjour et de bons débats.

Le PV du précédent comité central est accepté à l'unanimité.

La violence est trop souvent banalisée

La violence dans les transports publics fait l'objet d'une grande discussion, il faut relancer les cartes à distribuer selon Johan Pain, la

violence existe réellement mais est trop souvent banalisée. Le comité central déplore que certaines entreprises refusent d'apposer l'autocollant précisant que toute agression verbale et physique vis-à-vis du personnel sera poursuivie selon l'art. 59 de la loi sur le transport des voyageurs. Les entreprises doivent jouer un rôle important, elles ont le devoir de former et préparer leur personnel, lui apprendre à réagir face à une agression.

CCT transports à câbles

Gilbert revient sur l'assemblée des délégués et précise que seuls les membres qui ont un mandat peuvent prendre la parole. Quelques idées sont proposées concernant cette assemblée, afin de libérer les participants un peu plus vite. La commission centrale va y réfléchir.

Un projet de CCT pour les transports à câbles et touristiques a été élaboré. Il est actuellement présenté aux 300 entreprises qui doivent donner leur avis. Cette CCT toucherait environ 8000 salariés. Même si ce projet n'est pas le meilleur, Barbara Spalinger affirme qu'il vaut mieux avoir cela qu'aucun CCT. Les membres VPT du comité SEV lutteront pour que le projet Tourisme conti-

nue et aboutisse. Ceci est primordial tant pour le SEV que la VPT.

Révision de la loi sur la durée du travail

La révision LDT a également été évoquée lors de notre séance. Barbara nous a confirmé que les employés temporaires sont également soumis à la LDT.

Les employeurs étaient d'accord avec le projet de révision mais sont revenus en arrière. Ils souhaitent avoir un avis de l'UTP. Une nouvelle séance est agendée à la fin du mois d'octobre. Le dernier mot peut revenir à la commission fédérale.

Recrutement

Le recrutement a été un point réjouissant de notre séance, en septembre 2012, 376 nouveaux membres sont venus rejoindre nos rangs, ainsi on atteint un nombre respectable de 10654 membres à la VPT. Nous avons réfléchi à une nouvelle action de recrutement. La VPT considère que le SEV, toutes sous-fédérations confondues, forme une seule entité, nous devons tous atteindre le même but.

Politique des transports

Le financement des transports publics en Suisse est complexe et n'est pas garanti sur le long terme. Le projet FABI est sur les rails pour assurer ce financement, sera-t-il accepté par les Chambres? La suppression de certaines lignes ferroviaires a fait la une des journaux ces derniers jours. Le SEV a tout de suite réagi auprès de

l'OFT à ce sujet. Une pétition est lancée sur le site SEV.

Branches professionnelles

Les branches de la VPT fonctionnent bien, les projets des activités pour 2013 sont variés. La branche navigation continuera sa plate-forme d'échange. La branche retraités mettra sur le sentiment d'appartenance. La branche bus lancera la campagne «10 ça suffit» en décembre, la

Après ce temps «chaud», la proposition de Gilbert a été refusée lors d'un vote à main levée. Comme l'avait dit Gilbert en préambule, il est un profond démocrate et c'est avec cette philosophie qu'il a accepté ce choix.

Service SEV des mutations

Peter Bernett nous a parlé du service des mutations qui occupe 4 personnes avec un taux d'activité de 270%. En-

» Le comité central déplore que certaines entreprises refusent d'apposer l'autocollant précisant que toute agression verbale et physique vis-à-vis du personnel sera poursuivie selon l'art. 59 de la loi sur le transport des voyageurs. »

branche rail lance sa réflexion sur les amplitudes via un questionnaire en 2013. Nous constatons que les coordinateurs SEV des branches disent tous combien elles sont importantes.

Cotisations syndicales

L'augmentation de la cotisation SEV de CHF 2.40 est satisfaisante, une assise financière de 7 ans est assurée, le syndicat pourra être plus présent. La VPT regrette que la proposition d'une cotisation par rapport au salaire n'ait pas été retenue.

Congrès SEV tous les 4 ans?

La proposition de notre président d'amener la périodicité du Congrès à 4 ans fut un point fort de notre séance! Le pavé dans la mare est lancé. Les arguments contre cette proposition ne se sont pas fait attendre. Espace trop long entre deux congrès par rapport aux événements politiques, au vu des mandats distribués les petites sections seraient oubliées, l'efficacité serait retardée, etc.

Avec son dynamisme légendaire, Gilbert se déplace dans la salle pour défendre ses arguments, tels une meilleure efficacité syndicale, l'intervalle de 4 ans donnerait du temps afin de concrétiser les politiques syndicales, une assise financière accrue, etc.

tre les sorties, changements d'adresses, etc., 22000 mutations sont traitées chaque année, quel travail!

Le comité central a demandé à la commission centrale de communiquer aux sections leurs devoirs en matière financière. Le Règlement de gestion VPT fait foi.

Le Zentralbahn

Directeur de la compagnie Zentralbahn, née de la fusion LES et SBB Brünigbahn, M. Renato Fasciati nous a présenté par un petit exposé son entreprise qui compte 330 collaborateurs. Environ 7 millions de voyageurs sont transportés chaque année sur ce réseau de 99 kilomètres. M. Fasciati a félicité le SEV avec lequel il considère avoir un partenariat social qui fonctionne.

Bonne discipline de travail

Détendu, Gilbert d'Alessandro a remercié les membres du comité central de la bonne coopération durant la séance et de l'excellente discipline de travail. C'est sur cette note positive que s'est terminée la séance du comité central d'automne 2012.

René Tschantz



Le comité central VPT a siégé à Gersau, dans le canton de Schwyz. En arrière-fond, le lac des Quatre-Cantons.

Assemblée des sections romandes de la sous-fédération VPT

Bienvenue à Genève !

Samedi 10 novembre aura lieu à la Salle communale des Avanchets (commune de Vernier) l'assemblée annuelle des sections romandes VPT organisée par la section SEV-TPG retraités.

Cela fait une année que le comité d'organisation est à pied d'œuvre pour préparer cette journée. Son président Marc-Henri Brélaz connaît la musique puisque c'est la troisième assemblée du genre qu'il organise. Si traditionnellement la convivialité prend une large place durant cette journée, la politique des transports et la politique syndicale y tiendront tout de

même une place de choix. Une table ronde réunissant le conseiller aux Etats Robert Cramer, le directeur des TPG Roland Bonzon, le président de la Communauté des communes du Genevois (France) et la secrétaire syndicale Valérie Solano sera consacrée au thème « Evolution des transports publics transfrontaliers et leur financement ». Une résolution sera soumise aux participants demandant à la Confédération de mettre au rancart son projet de suppression de lignes ferroviaires régionales. Quelque 250 personnes sont attendues à la Salle des fêtes des Avanchets.

AC

Des bus spéciaux conduiront les participants de la gare de Cornavin à Vernier. Retour avec le tram 14.



Marc-Henri Brélaz, président de la section SEV-TPG, a été maire POP de Vernier.

« Les TPG sont le reflet de la vie genevoise »

Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV, coache la section VPT TPG qui compte dans ses rangs plus de 600 actifs.

Quelles sont les préoccupations actuelles de la section ?

Les employés viennent d'élire leurs représentants au sein du conseil d'administration. François Sottas, candidat SEV pour le secteur exploitation, a brillamment été réélu. Par contre Hassane Bel Hammare, candidat SEV représentant le personnel de l'administration et les cadres n'a pas été réélu pour une seule petite voix. Nous regrettons beaucoup cela, Hassane avait effectué un excellent travail. La section s'est beaucoup impliquée dans cette campagne.

Est-ce que la polémique liée à la nomination du président du conseil d'administration des TPG (le Grand Conseil a décidé de réserver ce

poste uniquement à un citoyen helvétique) empoisonne la vie de l'entreprise ?

Dans un certain sens oui, parce qu'après avoir tiré sur le candidat français à la présidence du conseil d'administration, les politiciens d'extrême droite en veulent maintenant au nombre soi-disant trop élevé de conducteurs TPG de nationalité française. Mais il faut bien comprendre que les TPG sont le reflet de la vie genevoise. Genève vit de ses échanges étroits avec la France.

Où en est la révision des statuts du personnel des TPG ?

Les travaux sont effectués par une commission ad hoc nommée par la direction. Le SEV est opposé à cette révision voulue par l'entreprise dont l'un des buts visés est de diminuer l'influence du syndicat. Comme tout changement de statut doit être validé par une votation générale du personnel, la section est prête à se mobiliser pour cette votation.



AC



Valérie Solano.

Propos recueillis par Alberto Cherubini

PROGRAMME

09 h 00 – 09 h 45 : accueil des invités et des participants – café, croissant

tion de Valérie Solano, Robert Cramer, Bernard Gaud et Roland Bonzon

10 h 00 – 10 h 15 : discours d'ouverture de Danièle Dachauer, vice-présidente centrale de la VPT, et Marc-Henri Brélaz, président de la section SEV-TPG retraités et président du comité d'organisation



DR

10 h 15 – 11 h 00 : allocutions de Robert Cramer (photo), conseiller aux Etats, Yvan Rochat, maire de Vernier, et Roland Bonzon, directeur TPG

11 h 30 – 12 h 00 : apéritif offert par la commune de Vernier et animé par la fanfare des « Joyeux retraités »

11 h 00 – 11 h 30 : table ronde sur le thème « Evolution des transports publics transfrontaliers et leur financement » animée par Laurence Benzaguet, journaliste, avec la participa-

12 h 15 : repas mijoté par la brigade de Fredo Mischler

Une tombola sera mise sur pied avec de nombreux et beaux lots.

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE VPT

Marc-Henri Brélaz, président ; Marie-Claire Cotillon, secrétaire ; Jean-Pierre Seydoux, secrétaire des procès-verbaux ; Gaston Ruffieux, caissier ; François Chaperon, restauration et animation musicale ; François Dewarrat, buvette ; Laurent Margadant, transports ; Claude Rouiller, verres souvenir et cadeaux aux sections ; Raymond Diserens, tombola ; Robert Bouleau, sonorisation.



« Les banques n'ont pas intérêt à renforcer le premier pilier, c'est-à-dire l'AVS, parce qu'elles n'ont rien à y gagner. »

Doris Bianchi, secrétaire centrale de l'USS

L'USS a publié un dossier qui fait la lumière sur la situation économique des retraités en Suisse

Le troisième âge n'est pas égal pour tout le monde

Il y a un cliché qui dit que les personnes âgées sont pleines de pognon. C'est vrai qu'une partie du troisième âge vit vraiment bien et n'a jamais eu affaire avec la précarité, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui pour un certain nombre de jeunes et d'adultes. Mais c'est aussi vrai qu'il y a des retraités qui vivent dans la pauvreté ici même en Suisse. L'idée de l'Union syndicale suisse (USS) de renforcer le premier pilier de la prévoyance vieillesse est donc totalement justifiée. Les travaux pour le lancement de l'initiative AVSplus, voulue par le congrès USS de 2010, avancent à un rythme soutenu. On commencera à récolter les signatures le printemps prochain.

La publicité, qui sait très bien capter les marchés juteux, a pris l'habitude de véhiculer l'image du « vieux riche ». Mais la réalité est bien différente: pour beaucoup de personnes, atteindre l'âge de la retraite signifie entrer dans un monde inconnu et hostile. Les travailleurs doivent renoncer à une part importante de leur salaire et inévitablement se serrer la ceinture.

La Constitution fédérale n'est pas respectée

En Suisse, en effet, il y a des retraités qui sont touchés par la pauvreté. Selon une étude de l'OCDE, 17,6% des retraités de 65 ans et plus disposent d'un revenu inférieur à

3000 francs. Avoir si peu d'argent pour vivre dans notre pays, c'est risquer l'isolement social. Les personnes concernées ne peuvent plus se permettre le train de vie suisse. Ce phénomène est aggravé par le fait que les rentes AVS restent largement à la traîne de l'évolution moyenne des salaires: pour la seule période qui s'est écoulée depuis l'an 2000, elles ont perdu plus de 10%.

Pourtant, la Constitution fédérale est claire: AVS et prévoyance professionnelle doivent permettre aux personnes à la retraite de « maintenir de manière appropriée (leur) niveau de vie antérieur ». Par « de manière

appropriée », le Conseil fédéral entend, depuis les années 1970, ceci: les rentes des 1^{er} et 2^e piliers servies aux personnes seules doivent représenter 60% du dernier revenu annuel brut. Pour les couples, ce taux de rempla-

« Avec son projet AVSplus, l'USS propose de relever les rentes AVS pour les bas et moyens revenus, de sorte que les retraités ne soient pas uniquement certains de pouvoir survivre demain, mais aussi de pouvoir participer pleinement à la vie sociale. »

cement, comme on l'appelle, doit se monter à 80%. Face à la retraite nous ne sommes donc pas tous égaux, il y a

des personnes qui font de beaux héritages, d'autres ont pu effectuer de substantielles économies leur permettant d'affronter sereinement leurs vieux jours; mais il y a aussi celles et ceux qui doivent tirer le diable par la queue.

« En Suisse – soulignent Doris Bianchi et Jasmin Aregger, auteurs de l'étude de l'USS – tous les retraités n'ont pas les

trois piliers de la prévoyance vieillesse. Ils sont très rares ceux qui peuvent réellement profiter de toutes les sources possibles de revenu. La grande majorité ne dispose que de sa rente AVS pour couvrir ses besoins vitaux et ne parviendrait guère à boucler ses fins de mois sans prestations sociales. » Nous sommes donc bien loin de l'image d'Epinal représentant des personnes âgées assises sur des coffres remplis d'or. Une image dangereuse qui fait le beurre des partisans du démantèlement social qui, dès qu'ils le peuvent, revendiquent des baisses de prestations sociales.

Pour beaucoup de personnes, l'AVS est l'unique ressource

Le mouvement syndical a le devoir de prêter attention aux personnes plus vulnérables. Les femmes, les personnes d'un bas niveau de formation, les ressortissants étrangers ainsi que les personnes très âgées et dépendantes de soins sont les groupes guettés par la précarité.

Seul un tiers des nouveaux retraités et moins d'un cinquième des nouvelles retraitées touchent des prestations des trois piliers. Il est bien plus fréquent que le

C'est la prestation financière de la Confédération qui compense le mieux les inégalités

La grande valeur sociale de l'AVS

L'AVS est la principale source de revenu pour les bas salaires (moins de 5000 francs) et pour les salaires moyens (moins de 7000 francs). Il n'y a pas d'autres prestations de la Confédération qui compensent mieux les inégalités de revenus. Les cotisations AVS doivent effectivement être perçues sur chaque franc du revenu, y compris sur les revenus déclarés des top managers. Moins

on aura gagné d'argent durant notre vie active, plus les rentes AVS auront de l'importance à l'heure où la retraite sonne. Pour les très bas salaires (3400 francs), l'AVS représente environ 80% de la prévoyance vieillesse; un pourcentage qui passe environ aux deux tiers pour un salaire de 4500 francs. Dans le cas d'un salaire élevé (10800 francs), la proportion de la rente AVS est nette-

ment inférieure (50%). Dans le régime AVS, la rente minimale est de 1160 francs et la maximale de 2320 francs (3840 francs pour les couples). La rente moyenne AVS est 2011 francs pour les femmes et de 2015 francs pour les hommes. Parmi tous les retraités qui vivent en Suisse, 73% reçoivent une rente mensuelle supérieure à 1900 francs.

DOSSIER

creative commons



En Suisse, la plupart des retraités ne roulent pas sur l'or.

budget des ménages de retraités soit composé de rentes AVS et de prestations de la prévoyance vieillesse. Les retraités qui ne reçoivent pas de prestations des 2^e et 3^e piliers, ou qui ne bénéficient que de faibles compléments versés par leur 2^e pilier, risquent de devoir se restreindre de manière draconienne, voire de basculer dans la pauvreté. En effet, la plupart des ménages de retraités confrontés à des difficultés financières n'ont pas de revenu qui leur viendrait d'une activité lucrative. Et il leur est tout aussi difficile de recourir à une fortune pour financer leurs dépenses. « Les retraités qui n'ont droit qu'à une rente AVS partielle ou une petite rente complète – précisent les auteurs de l'étude – n'ont plus guère d'autre possibilité que de se soumettre au pénible examen de leurs besoins économiques, pour obtenir des prestations complémentaires. »

L'incidence des parcours de vie au moment de la retraite

Le fait d'avoir été défavorisé durant sa vie professionnelle (en raison d'un bas niveau de formation, d'un travail dur et mal payé ou à cause d'interruptions de l'activité lucrative en raison d'un chômage persistant, de la naissance d'un enfant ou de la prise en

charge de la famille, de la maladie ou d'un accident) implique que l'on sera aussi défavorisé lorsque l'on aura atteint l'âge de la retraite. Certes, on trouve toujours des personnes qui touchent des héritages, mais ceux-ci profitent fréquemment à des individus déjà fortunés. De plus, ce sont généralement

les mieux lotis des retraités qui bénéficient d'un revenu du travail complémentaire. Pour pouvoir financer leur niveau de vie de manière convenable, de nombreux ménages de retraités dépendent d'une amélioration des prestations de la prévoyance vieillesse. Avec son projet AVSplus, l'USS propose de re-

lever les rentes AVS pour les bas et moyens revenus, de sorte que les retraités ne soient pas uniquement certains de pouvoir survivre demain, mais aussi de pouvoir participer pleinement à la vie sociale.

USS/fg

Suite du dossier en page 12

PRÉVOYANCE VIEILLESSE : TROIS PILIERS, MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE

■ En Suisse, la base de la prévoyance vieillesse est constituée de trois piliers :

■ Premier pilier : prévoyance AVS/AI/PC. Objectif : assurer le minimum vital. Système basé sur le principe de redistribution. 97,6 % des retraités vivant dans notre pays touchent l'AVS.

■ Deuxième pilier : prévoyance professionnelle (LPP). Objectif : système de redistribution lié au salaire. Les personnes travaillant à temps partiel et les bas salaires sont les perdants de ce système.

■ Troisième pilier : la prévoyance privée, facultative. Une forme d'épargne individuelle encouragée par la Confédération qui autorise des déductions fiscales.

■ Dans l'idéal, les retraités disposent en Suisse d'argent provenant de ces trois piliers. Mais, en réalité, c'est là un modèle minoritaire. Selon les chiffres de l'OFS, tous les retraités ne sont pas couverts de la même manière par les trois piliers : en 2008, seuls 34,6 % des hommes et 17,9 % des femmes pouvaient, une fois à la retraite, compter sur les trois piliers. Par contre, c'est beaucoup plus fréquent que le budget des ménages ne soit alimenté que par des rentes AVS et des avoirs du 2^e pilier (rentes et/ou capital). Cela concerne 44,4 % des hommes et 37,2 % des femmes. Pour 12,6 % des hommes et 37,7 % des femmes, la prévoyance vieillesse repose uniquement sur un pilier : l'AVS.

■ Une femme sur quatre entre 64 et 69 ans doit recourir aux prestations complémentaires pour pouvoir subsister.

La secrétaire centrale de l'USS Doris Bianchi, spécialiste des assurances sociales, nous explique les objectifs de l'initiative AVSplus

« Nous voulons augmenter toutes les rentes AVS »

Le projet AVSplus vise à renforcer le premier pilier de la prévoyance vieillesse. Il a été mis en route lors du congrès de l'USS de 2010. Depuis, l'USS n'a pas perdu de temps. Quatre variantes ont été élaborées. La variante qui a été prise en compte prévoit une augmentation linéaire de 10% des rentes AVS. Nous avons demandé à Doris Bianchi, responsable au sein de l'USS du dossier des assurances sociales, de nous présenter les objectifs de cette initiative ainsi que les avantages de la variante qui a été choisie.



Doris Bianchi

Avant tout, comment se porte l'AVS ?

Doris Bianchi : Le système de financement de l'AVS est très solide et l'état actuel de la caisse est bon. Et pour les dix prochaines années il n'y a pas de signaux qui nous annoncent une dégradation. En se basant sur les études de l'Union syndicale suisse, le financement de l'AVS est assuré jusqu'en 2030. C'est évident que si nous voulons financer de meilleures rentes, il faut faire entrer davantage d'argent.

La direction de l'USS recommande à l'assemblée des délégués du 16 novembre de promouvoir la variante appelée « 13^e rente AVS ». Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Avec notre projet d'initiative, nous voulons augmenter les rentes de toutes les personnes. Pour nous c'est tout aussi important d'augmenter les rentes maximums que les minimums. Ce ne sont pas seulement les personnes à

hauts salaires qui bénéficient des rentes maximums, mais aussi des gens avec des salaires moyens et qui ont élevé des enfants. Dans le système de financement de l'AVS c'est important que la personne qui paie davantage puisse bénéficier d'une rente plus élevée. Voilà pourquoi selon nous toutes les rentes doivent être revues vers le haut, correspondant grosso modo à une 13^e rente annuelle AVS. Nous sommes d'avis qu'une augmentation de 10% peut être facilement financée. La rente minimale augmenterait ainsi de 116 francs et la rente maximale de 232 francs, tandis que la rente maximale pour les couples augmenterait de 348 francs.

Quels sont les principaux avantages de cette variante par rapport aux trois autres ?

En tout premier lieu parce que c'est un modèle très simple et facile à expliquer. Ce système s'intègre parfaitement dans le système AVS – qui par ailleurs fonctionne très bien – sans changer ni de structure ni de formule pour calculer les rentes.

Quels seraient les coûts de cette variante ?

Nous avons estimé qu'une augmentation linéaire des rentes de 10% coûterait 3,6 milliards de francs par année. Pour financer cela, il faudrait augmenter la cotisation AVS des employeurs et des employés de 0,55%.

Est-ce que la variante retenue est la meilleure du point de vue politique et est-elle celle qui aura le plus de chance de succès devant le peuple ?

Je pense que oui: non seulement parce que c'est le modèle le plus simple, mais aussi parce que l'augmentation que nous proposons

n'aura pas d'incidences négatives sur les revenus de la caisse. Des augmentations de rentes plus conséquentes seraient plus lourdes à financer, et ce serait plus difficile de construire une majorité politique favorable.

Les femmes sont les moins bien loties en matière de prévoyance vieillesse. En quoi AVSplus leur sera profitable ?

D'une manière générale, pour les femmes c'est toujours intéressant de renforcer l'AVS, parce que dans notre système de prévoyance vieillesse c'est l'assurance qui offre la plus grande couverture. Pourquoi ? Parce que le système AVS prend en compte le rôle éducatif. Voilà pourquoi il est possible qu'une femme touchant durant sa vie active un petit salaire, arrivée à la retraite, peut avoir droit à une rente maximum. En Suisse, plus de 60% des femmes divorcées avec enfants perçoivent la rente maximale. Si c'est vrai que l'AVS fait preuve d'équité envers les femmes, cela ne veut pas dire que les femmes bénéficient d'une bonne couverture financière durant leur vieillesse. Beaucoup d'entre elles ont des 2^e piliers faibles ou inexistantes. L'augmenta-

tion des rentes AVS de 10% comme le préconise notre projet d'initiative est donc tout bénéfique pour les femmes.

L'USS a prouvé la solidité financière de l'AVS, pourtant il y a ceux qui ne perdent pas une occasion pour dire le contraire. Ce discours sera présent lors de la campagne pour l'initiative. Est-ce que l'USS est prête à en découdre pour défendre son point de vue ?

Bien sûr que nous sommes prêts. C'est intéressant de savoir qui se trouve derrière ces personnes qui disent que l'AVS est en crise. L'UBS, par exemple, a mené une étude sur l'état de santé de l'AVS. Cette grande banque est arrivée à la conclusion que l'AVS va mal et que ce sera nécessaire de travailler jusqu'à 70 ans pour maintenir une caisse saine. C'est évident que les banques n'ont aucun intérêt à ce que le 1^{er} pilier s'améliore, parce qu'elles n'auraient rien à y gagner. Les banques veulent que les salariés épargnent pour leur retraite de manière individuelle en leur confiant leurs sous; ça rapporte! Nous, nous voulons que les assurances sociales remplissent leur mission première: être au service de tous.

Françoise Gehring



Regarder vers un futur meilleur grâce à AVSplus.

FEUILLE DE ROUTE

Voici les prochaines étapes en vue du lancement de l'initiative AVSplus :

16 novembre 2012 : présentation des variantes et choix du projet d'initiative de la part de l'assemblée des délégués de l'USS.

Janvier 2013 : lancement officiel de l'initiative à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des délégués de l'USS.

Février 2013 : examen du texte par la Chancellerie fédérale à Berne.

Printemps 2013 : début de la récolte de signatures. L'objectif étant d'atteindre le quorum le plus rapidement possible.

Sous-fédération ZPV

Judi 22 novembre
Dès 9 h 00
Delémont
Café-restaurant
Le Mexique

■ **Assemblée générale des membres des sections de la ZPV Ouest**

Les membres des sections ZPV de la région Ouest sont cordialement invités à participer à cette assemblée qui débutera à 10 h 00 (mais nous serons là pour l'accueil dès 9 heures).

*Pascal Prince,
président de la section ZPV Jura*

Sections

Judi 8 novembre
17 h 00
Lausanne
Buffet de la Gare
Salle des Vignerons

■ **VPV Lausanne**

Assemblée générale d'automne

Venez nombreux en prenant tout votre temps!

Après la séance, la section vous invite à prendre le verre de l'amitié qui sera suivi d'un repas pour fêter la fusion avec la SBV. Le tout sera offert par la section. Inscription obligatoire pour le repas par courriel directement auprès du président: jbe@sev.fastnet.ch.

Votre comité

Vendredi 9 nov.
17 h 45
Hôtel de la Gare
Moutier

■ **SBV Arc jurassien**

Assemblée d'automne

Notre invitée sera Daniela Lehmann, coordinatrice politique des transports au SEV. Elle nous parlera de FAIF (projet de financement et d'aménagement des infrastructures ferroviaires). La traduction simultanée en français est assurée par notre collègue Yvan Péter-Contesse.

Samedi 10 novembre
10 h 15
Bienne
Brasserie Saint-Gervais

■ **Travaux Arc Jurassien**

Assemblée générale d'automne

La Brasserie Saint-Gervais qui se trouve à la rue Untergasse 21. Ta présence est importante car il y a la réélection du comité de la section. Ta voix compte. Merci pour ton dévouement.

Ton président

Mardi 20 novembre
Lausanne
Maison du Peuple

■ **VPT tl**

Soirée des jubilaires

PS: les collègues inscrits à l'assemblée Romande du 10 novembre qui se déroulera à Genève/Vernier ont rendez-vous à 08h00 dans le hall de la gare CFF de Lausanne. Prenez vos cartes FVP et/ou vos abonnements généraux. Une participation de 10.- francs sera demandée à ceux qui n'auraient pas AB-généraux.

Les 32 Jubilaires 2012 seront fêtés le mardi 20 novembre à 19h30 à la Maison du Peuple de Lausanne (salle 4), place Chauderon.

Durant cette soirée, nous aurons le plaisir d'entendre notre fidèle Chorale du Syndicat tl qui participera aux festivités de cette soirée.

Des agapes seront prévues en fin de soirée.

Venez nombreux.

Le comité

Mardi 13 novembre
16 h 15
Lausanne-Ouchy

■ **VPT Lac Léman**

Assemblée générale d'automne

Chères et chers membres, la section VPT-Lac Léman vous convie à son AG automnale, fixée au mardi 13 novembre prochain, à 16h15, à bord du «MONTREUX», au chantier.

Le secrétaire: Baptiste Morier

Mercredi 14 nov.
14 h 30
Lausanne
Buffet de la Gare

■ **LPV Vaud Bas-Valais**

Assemblée d'automne

Cette assemblée générale se déroulera en présence du président du SEV **Giorgio Tuti**.

Venez nombreux.

Le comité

Mercredi 14 nov.
16 h
Restaurant Beaulieu
Berne

■ **ZPV Berne**

Assemblée d'automne

L'assemblée se terminera par un apéro et un petit encas offerts par la section. Tous les membres ZPV Berne sont invités, les membres d'honneur, les invités, les CFP et les personnes en formation.

Mercredi 14 nov.
19 h 00
Echallens
Salle polyvalente du LEB

■ **VPT LEB**

Assemblée d'automne

L'ordre du jour est, comme à l'accoutumée, affiché dans les différents locaux de service.

L'assemblée générale d'automne de la section LEB aura lieu le 14 novembre 2012 à 19h00 (et non 19 h 30) à la salle polyvalente du LEB. Nos retraités sont bienvenus et nous espérons une participation étoffée des membres actifs. Merci à tous.
*Pour le comité,
le secrétaire J.-P. Waldvogel*

Judi 15 novembre
20 h
Yverdon
Café-Restaurant de la Grange,
1^{er} étage

■ **VPT Nord vaudois**

Assemblée d'automne

Je me réjouis de vous rencontrer nombreux à notre assemblée qui n'aura pas lieu dans notre local habituel mais au café-restaurant de la Grange.

Christophe Burgy, président

Samedi 17 novembre
10 h 00
Sion
Restaurant de la Poste

■ **Travaux Arc lémanique**

Assemblée d'automne

Le comité espère que vous serez nombreux à participer à cette assemblée.

Le secrétaire: Bruno Kofmehl

Lundi 19 nov.
Réfectoire des ateliers VMCV au 1^{er} étage

■ **VPT VMCV**

Assemblée générale d'automne

Le comité vous invite collègues, actifs ou retraités, à participer à notre assemblée d'automne. L'ordre du jour sera affiché dans les locaux de service. Le comité souhaite vous voir nombreux à cette assemblée.

Le comité

Judi 22 novembre
20 h 00
Nyon
Café-restaurant de l'Orange
Mécanique

■ **VPT NStCM**

Assemblée générale d'automne

Lors de cette assemblée, 2 postes au comité sont à pourvoir. Il s'agit du poste de caissier et de président de section. Les personnes intéressées, sont priées de s'annoncer auprès de Jérôme Perrier ou Frédéric Caille.

Frédéric Caille, secrétaire

Mercredi 28 nov.
16 h 00
Nidau
Salle de la Geno

■ **ZPV Biel-Bienne**

Assemblée d'automne

Le tractanda et le PV de la dernière assemblée seront affichés dans les locaux, et envoyés par mail aux actifs, ainsi qu'aux intéressés sur demande à: denis.babey@gmail.com.

Elle sera suivie par une collation, pour cette raison, veuillez-vous inscrire sur la liste au local des vestiaires des AT, par mail: denis.babey@gmail.com ou par téléphone au 051 281 50 82. Venez nombreux, nos collègues retraités sont également les bienvenus. Vous trouverez plus d'informations sur le site <http://zpvbielbienne.ch>. Pour info, cette année nous organiserons la St-Nicolas le 07.12.2012 à la salle du FC Nidau, réservez déjà la date.

Le comité

Vendredi 30 nov.
18 h 15
Le Cerneux-Veuil
Rest.-Hôtel Beau-Séjour

■ **VPT du Jura**

Assemblée générale d'automne

Nous vous invitons cordialement à participer à l'assemblée générale d'automne. Inscription nécessaire pour le repas qui suivra l'assemblée auprès du président: alain.gigon53@bluewin.ch ou par tél : 079 824 90 43, prof. : 079 284 48 90.

Le président: Alain Gigon

Vendredi 30 nov.
19 h 45
Fribourg
Brasserie de la Gare (ancien buffet)

■ **SBV Région Ouest**

Assemblée générale d'automne

Nous vous invitons cordialement à l'assemblée générale d'automne à Fribourg. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir **Jean-François Steiert, conseiller national PS**, qui nous parlera de l'initiative pour la caisse-maladie unique, déposée en mai 2012. **Un repas sera offert** après l'assemblée, inscription nécessaire auprès du président Alain Uldry ou sur les feuilles ad hoc déposées dans les locaux de service, jusqu'au 25 novembre. Mémo : u143741 ou alain-uldry@bluewin.ch

Mercredi 5 décembre
19 h 45
Château-d'Oex
Buffet de la Gare

■ **VPT MOB/GoldenPass**

Assemblée générale d'automne

L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service, durant cette assemblée il sera surtout question des négociations salariales et du renouvellement de la CCT. Nous attendons avec impatience une assemblée d'automne très fréquentée.

Le comité

Pensionnés

Mardi 13 novembre
10h 50
Neyruz
Café –
Restaurant
l'Aigle Noir

■ **PV Fribourg**
Assemblée d'automne

Les membres de la PV Fribourg sont invités à participer à l'assemblée d'automne qui aura lieu le mardi 13 novembre 2012 à l'Aigle Noir à Neyruz à 10 h 50. Départ du train de Fribourg à 10 h 07, de Romont à 10 h 26. Ordre du jour statutaire avec, notamment, le renouvellement du comité et l'élection d'un nouveau membre pour la législature 2013 à 2016, ainsi que l'approbation du règlement de gestion de la section. L'assemblée sera agrémentée par les prestations humoristiques du collègue René Guignet ainsi que par les chants de la chorale des cheminots. La remise des distinctions et souvenirs pour 75 ans d'âge et 40 ans d'affiliation au SEV se fera durant l'assemblée. Comme de coutume, la section se fera un plaisir d'offrir l'assiette du jour. Les agendas SEV seront remis après le repas. Les épouses et compagnes de nos membres sont les bienvenues.

Le secrétaire

Judi 15 novembre
10h 30
Brigue-Glis
Restaurant
River Side

■ **PV Valais**
Assemblée d'automne

Cette assemblée se déroulera le jeudi 15 novembre 2012, à 10 h 30, dans la salle du Restaurant River Side, Englisch-Gruss-Strasse 6, Brigue-Glis. Ouverture de la caisse dès 10 h pour l'encaissement de la participation personnelle de 20 francs pour le repas de midi. A part les points de l'ordre du jour statutaires, nous aurons l'élection d'un nouveau président de section, d'un nouveau membre au comité de section et l'élection de confirmation des autres membres du comité de section pour la période 2013 à 2016. La parole à nos invités, entres autres, notre collègue **Ricardo Loretan**, président central SEV-PV, ainsi que notre collègue et ami Patrick Rouvinez, qui assurera la traduction simultanée F/A. On atteint le Restaurant River Side par la rue de la Gare en 10 minutes à pied dès la gare de Brigue. Avec le CarPostal, Brig-Visp départ de la gare à 9 h 45, arrivée à Glis Saltina, à 9 h 47. Après l'assemblée nous prendrons le repas de midi en commun. Dans la participation personnelle sont compris le repas de midi, un quart de litre de vin, l'eau minérale et le café crème.

Au nom du comité: Frédy Imhof

Afin de faciliter la tâche du restaurateur et de nous éviter des frais inutiles, **l'inscription auprès du collègue Luggen Rudolf, Postfach 493, 3900 Brigue, au moyen du talon d'annonce ou par téléphone pour le repas de midi est obligatoire.** Faites-vous accompagner par vos compagnes ou vos compagnons, qui sont comme toujours, cordialement les bienvenu(e)s. Pour apporter votre soutien au nouveau comité, ainsi que pour faire honneur à nos invités, le comité espère une belle participation.

Mercredi 5 décembre
14h
Salle des Cantons,
Buffet de la Gare
Lausanne

■ **PV Vaud**
Fête de fin d'année

Après un concert des Cuivres du Talent nous remettons la médaille d'Or à nos quarantenaires, le message de Noël viendra clôturer la première partie. Après l'entracte, le « Quart d'heure vaudois » viendra vous dérider. Venez nombreux, cela en vaut la peine.

Le comité

Judi 6 décembre
11 h 45
Glovelier
Café de la Poste

■ **PV Jura**
Rencontre de Saint-Nicolas

La rencontre de Saint-Nicolas se déroulera le jeudi 6 décembre 2012 à 11 h 45 au café de la Poste à Glovelier. Le repas de midi est offert par la caisse de section (boissons à votre charge). Animation par la chorale des retraités et notre traditionnel loto. Vous serez très aimables d'apporter un lot pour le loto. Quelques biscuits ou cakes seront les bienvenus. D'avance un grand merci. Veuillez s.v.p. vous inscrire jusqu'au samedi 1^{er} décembre 2012 auprès du président P. Ackermann, tél. 032 422 48 35 ou courriel: pack@bluewin.ch.

Le secrétaire: Oscar Schaub



Verkaufspersönlichkeit (m/w), 100%

Der Regionalverkehr Bern-Solothurn (RBS) gehört mit jährlich über 23 Millionen Reisenden bei Bahn und Bus zu den bestfrequentierten privaten Transportunternehmen der Schweiz. Für unsere grösste Verkaufsstelle im Bahnhof Bern suchen wir per 01. März 2013 Verstärkung.

Sie beraten unsere Kundinnen und Kunden und verkaufen das gesamte Bahnangebot des In- und Auslandes. Nach Bedarf übernehmen Sie Zusatzaufgaben im Backoffice oder unterstützen den Verantwortlichen bei der Ausbildung von Lernenden. Ihr Arbeitsort ist Bern RBS, Ablösungen an weiteren RBS-Bahnhöfen sind möglich.

Wir wenden uns an eine Persönlichkeit mit ausgeprägtem Verkaufsfair und kundenorientierter Denkweise. Sie zeichnen sich durch Ihre Zuverlässigkeit, Ihre Initiative und Selbstständigkeit aus. Sie verfügen über eine kaufmännische Ausbildung in der öV-Branche (KVöV) oder haben eine Lehre als Bahnbetriebsdisponent absolviert. Ihre Muttersprache ist Deutsch und Sie verfügen über gute Kenntnisse in Englisch und Französisch. Arbeiten Sie zudem gerne unregelmässig (auch samstags und sonntags), dann freuen wir uns, Sie kennen zu lernen!

Für weitere Informationen steht Ihnen Jürg Kernen, Leiter Marketing und Verkauf, Tel 031 925 55 04, juerg.kernen@rbs.ch, gerne zur Verfügung. Wenn Sie sich angesprochen fühlen, richten Sie Ihre schriftliche Bewerbung an: Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen

Regionalverkehr Bern-Solothurn
Mehr Information unter www.rbs.ch & info@rbs.ch

DÉCÈS

Paulette Bonjour, veuve de Roger, Lausanne; décédée le 28 octobre dans sa 90^e année. PV Vaud.

Liliane Brandt, veuve de Pierre, Bienne; décédée le 29 octobre dans sa 88^e année. PV Biel-Bienne.

Henri Cornuz, chef de service, Lausanne; décédé le 22 octobre dans sa 92^e année. PV Vaud.

Arène Darioly, conducteur de tracteur sur rail, Savièse; décédé le 18 octobre dans sa 83^e année. PV Valais.

Roger Duc, aiguilleur de pavillon, Neuchâtel; décédé le 22 octobre dans sa 69^e année. PV Neuchâtel.

Eugène Dutoit, fonctionnaire d'exploitation, Morges; décédé le 15 octobre dans sa 87^e année. PV Vaud.

Jean Flückiger, chef de train, Porrentruy; décédé le 26 octobre dans sa 92^e année. PV Jura.

Francis Golaz, contrôleur, Romanel-sur-Lausanne; décédé le 28 octobre dans sa 94^e année. PV Vaud.

Frédry Grosjean, mécanicien, Plagne; décédé le 16 octobre dans sa 80^e année. PV Biel-Bienne.

Mina Kocher, garde-barrière, Granges; décédée le 8 octobre dans sa 88^e année. PV Biel-Bienne.

Fernand Huck, Blonay; décédé le 18 octobre dans sa 72^e année. VPT MOB/GoldenPass.

Hedwig Leiser, veuve de Ernst, Worben; décédée le 19 octobre dans sa 85^e année. PV Biel-Bienne.

Marcel Pasche, chef de groupe principal, Lausanne; décédé le 10 octobre dans sa 88^e année. PV Vaud.

Albert Pittet, fonctionnaire technique, Lutry; décédé le 17 octobre dans sa 89^e année. PV Vaud.

PV Biel/Bienne

Sortie d'automne le long de la Sarine

Bien que les prévisions de la météo n'annonçaient guère un ciel bleu, c'est toute une petite troupe de joyeux marcheurs qui s'est retrouvée le 11 octobre à 9h30 à la gare de Bienne. Elle prit tout d'abord le train pour Berne. Sous l'expertise conduite de Fritz Lerch, la balade proprement dite commençait à Thörishaus Dorf. C'est en longeant la rive droite de la Sarine que le chemin nous a conduits en direction de Neueneegg. Les traces des hautes eaux provoquées par les fortes pluies des jours précédents étaient encore bien visibles. Après environ une heure et demie de marche, le groupe a atteint le pont de Neueneegg et a traversé la Sarine. Le restaurant «Sensebrücke» nous a servi un ex-

cellent repas. Nous avons aussi pu admirer les bâtiments datant du Moyen Age et qui se situent à côté du restaurant. Après le dîner, l'excursion s'est poursuivie sur la rive droite de la Sarine en direction de Laupen. Après une nouvelle fois une heure et demie de marche, le groupe atteignait la petite ville de Laupen. Une partie de la troupe visitait son château. L'histoire a retenu que cette citadelle a empêché une attaque des Habsbourg, sauvant ainsi la ville de Berne. Une intéressante excursion où le temps s'est montré sous un jour agréable. A 16h45, embarquement pour rentrer à Bienne. Un grand merci à Fritz Lerch pour son organisation impeccable.

Ruedi Flückiger



Trois heures de marche, c'est bon pour la santé!

Cours syndical et séance du comité central de la sous-fédération PV

Il y avait de la grogne dans l'air

Assises d'automne à Brenscino, 18/19 octobre 2012.

C'est un exposé d'Aroldo Cambi qui constituait la pièce de résistance de notre cours syndical du 18 octobre 2012. Aroldo Cambi a effectué ses 100 premiers jours au SEV et l'occasion est idéale pour les délégués de la PV de faire connaissance «en personne» de notre nouveau responsable des finances et de l'administration. Après



Un instant de détente durant une pause.

s'être présenté, Aroldo Cambi s'est exprimé sur ce qu'il entend par «Les choses bougent au SEV».

Exposé d'Aroldo Cambi

Quatre thèmes structurent son exposé: une nouvelle politique de placements, un nouveau modèle comptable, les raisons de l'augmentation des cotisations et la gestion des membres (service des mutations). Le capital investi du SEV représente environ 28 millions de francs, il doit être placé de manière sûre et aussi productive que possible. La nouvelle stratégie de placements prévoit la diversification suivante: obligations (50%), actions (25%), placements immobiliers et alternatifs (10% chacun) marché monétaire (5%). Dans ce dernier, la part de monnaies étrangères (US\$, euros, yen, GBK, NOK, AU\$ et CA\$) est d'au maximum 20%. Pour des questions de sécurité et de stabilité, les autres monnaies n'y ont pas place.

Les objectifs de cette nouvelle politique de placements, ce sont une approche scientifique, l'élimination des risques peu systématiques sur les cours de change, des con-

ditions claires pour le gestionnaire du portefeuille ainsi qu'une planification et une prévisibilité des résultats améliorées. Dès lors qu'il manque un calcul des coûts par prestation, un nouveau modèle comptable est souhaité d'urgence, c'est un exercice imposé et une pressante nécessité! Il est pour nous extraordinairement important de pouvoir enfin discuter les résultats d'une comptabilité transparente et compréhensible. Les pensionnés, avec leurs 16000 membres, apparaissent surtout comme des vaches à lait du SEV. C'est l'impression que nous ressentons lors de nombreuses rencontres

avec nos membres. Un constat que nous n'avons pas le droit de taire. Aroldo Cambi énumère les raisons qui ont conduit à une augmentation des cotisations SEV. Les obligations à taux d'intérêt élevé qui arrivent prochainement à échéance doivent être réinvesties dans de nouveaux placements qui ne rapportent que 1 à 2%. Le recul constant des effectifs et les mauvais résultats d'exploitation au cours des cinq dernières années sont autant de motifs supplémentaires. Les cotisations des membres constituant une part de 80 à 90% des recettes, soit le poste le plus important dans la colonne des actifs des comptes de notre syndicat, le montant de cette cotisation joue un rôle central, à l'avenir aussi. Le nouveau modèle comptable ne va jamais effacer cette réalité. Lorsqu'il n'est pas possible de trouver des recettes supplémentaires en raison du contexte économique, il s'agit aussi d'examiner de manière particulièrement critique les coûts internes de la centrale SEV. Divers délégués expriment leur mauvaise humeur au sujet de la procédure incompré-

hensible et condamnable qui a été proposée (questionnaire des 3 modules). Malgré un refus massif de l'augmentation des cotisations, tout particulièrement à la PV-SEV, on nous a imposé cette augmentation. Ces constatations, même l'exposé qui suit de notre président SEV ne peut pas les dissiper. Giorgio Tuti tente d'atténuer la grogne avec une rhétorique abondante et en s'engageant à fond. Il n'y parvient que partiellement car il passe comme chat sur braise sur les problèmes effectifs (passage de la primauté des prestations à celle des cotisations, retraites anticipées qui ont un coût considérable, rentes CP de 70% au lieu de 60%, décharges de travail pour toutes sortes de fonctions). Ces conditions particulièrement généreuses découlent des règlements en vigueur, il s'agit donc de les revoir. Le comité SEV est prié d'agir.

Le temps étant trop avancé (les longues déclarations de Giorgio Tuti n'étaient pas prévues), il faut renoncer à entendre les réponses aux nombreuses questions des sections au sujet des mutations. Dommage.

Séance du comité central

Le lendemain, lors de la 3^e séance du Comité central, consacrée entre autres à l'approbation des règlements de gestion des sections PV Fribourg, Tessin et Zurich, revus ou adaptés, la grogne est à nouveau vive au sujet des mutations. Des exemples sont cités qui ne peuvent être acceptés avec la meilleure volonté du monde. Il faut absolument que quelque chose se passe en ce qui concerne cette fâcheuse situation qui dure depuis trop longtemps. On nous a beaucoup promis, il a été peu tenu. Dommage. Les promesses de Giorgio Tuti résonnent encore dans nos mémoires.

Cette très intéressante séance, conduite avec diligence, se termine de manière apaisée et joyeuse en prenant congé d'un membre qui a rendu d'immenses services à notre PV, le collègue Hans-Rudolf Schneider de Zurich.

Otto Huser, secrétaire central PV-SEV

■ PV Genève

Conférence du Dr J.-Ch. Rielle : « Les aînés, quelle richesse? »

L'assemblée de section a eu lieu le mardi 2 octobre. Étaient présents 55 membres (excusés 13). Mouvement des membres: décès 7; admissions: veuves 3, nouveaux pensionnés 5; démissions 4 (départ à l'étranger, entrées en EMS, une pour raison fiscale...).

Écoutons-nous

L'exposé du Dr Jean-Charles Rielle (service de santé de la jeunesse) sur « Les aînés, quelle richesse? » est très apprécié. Nous retiendrons, entre autres:

- dès 2030 en Europe, l'inversion de la pyramide des âges;
- une multiplication des générations (entrée en retraite avec ses parents déjà en retraite, par ex.).

Les aînés ont un rôle croissant à jouer envers les jeunes. Ils manquent souvent de repères pour se construire car leurs parents sont trop occupés, mal intégrés ou tout simplement absents. Écoutons-nous un peu les uns les autres et tout sera plus facile.

Autre oratrice invitée: Valérie Solano, secrétaire régionale SEV à Genève et libraire de formation. Elle a 2 emplois à temps partiel, le SEV à 70% et l'édition à 30%. De son parcours professionnel, nous retenons les éditions ZOÉ, le syndicat Comédia. Le gros de son travail, sur Genève, c'est la section SEV-TPG « défense des travailleurs », insiste-t-elle! (Elle ne dira rien sur la réorganisation du réseau des trams aux TPG).

Caisse de pension de la fonction publique genevoise, un référendum a été lancé par des collègues du SSP. Nous ne comprenons pas cette décision car une éventuelle votation conduira à une lourde défaite.

Officieusement, le président nous présente les augmentations de prix FVP (officiellement, c'était le 20 octobre).

La fête de fin d'année de la section aura lieu le jeudi 13 décembre 2012, toujours à l'UOG (une annonce ad hoc, paraîtra dans le *contact.sev*).

Bob

■ Section ZPV Léman

Création d'un listing national des agressions

Depuis près de 10 ans, la section ZPV Léman se bat contre le phénomène des agressions touchant le personnel des trains.

Un certain nombre de points ont été réglés comme: l'introduction du double accompagnement dès 2014, l'accompagnement des trains critiqués par les Securitas, l'extension des emplois à la police ferroviaire, l'introduction des supporteurs en cas d'agressions, etc...

Tous ces éléments vont dans la bonne direction mais ce n'est pas suffisant. La prise en charge lors d'agressions ne donne encore pas satisfaction et les chiffres révélés par les CFF et le SEV se montrent souvent imprécis et ne reflètent pas la gravité de la situation par région ou par zone, chacun campant sur des positions souvent inexacts.

La création d'un listing national des agressions aurait le mérite de faire ressortir les problèmes et de donner le reflet d'une situation quelle que soit la gravité. Motivation: lors de la publication



Claude Gaille, président de la section ZPV Léman.

des statistiques des agressions par les CFF, le syndicat SEV doit être en mesure de pouvoir affirmer ou contredire ces chiffres sur la base d'éléments concrets et le plus précisément possible, il n'y a qu'en confrontant les différentes informations que nous pourrions obtenir des résultats. Le temps n'est plus aux plaintes mais à l'action.

Par conséquent, nous demandons la création des éléments suivants:

- Création d'une base de données fiable et pouvant être alimentée par les prési-

dents des sections ZPV suisse sur la base des annonces faites par les collègues de l'ensemble des dépôts.

• Un préposé sécurité doit être désigné au SEV et servir d'interlocuteur entre le syndicat / les CFF / la ZPV et tenir à jour cette base de données nationale.

Par cette initiative, les membres de la ZPV Léman demandent à ce que la direction de la ZPV et du SEV considèrent ce problème avec tout le sérieux requis et prennent en considération l'avis des membres.

Comité section ZPV Léman

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 937 ex. (total 46 039 ex.), certifié REMP au 6.12.2011

Éditeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffner

Adresse de la rédaction: *contact.sev*, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen; www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 22 novembre. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 15 novembre à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 12 novembre à 10h.

Suppression de l'appellation « Dépôt mixte »

Dans les années 90, les CFF, pour faire suite à la restructuration des dépôts qui a en son temps laissé sur le bas de la route un millier de postes d'agents de train, avait introduit la dénomination « Dépôt mixte » pour les petits dépôts. Ceci avait permis à l'époque de sauver un certain nombre de collègues d'un déplacement inévitable.

Avec l'introduction des teams et du double accompagnement en trafic grande ligne, cette appellation est dépassée et ne correspond plus aux standards actuels, sauf

pour freiner les agents au niveau de leur avancement professionnel. Les CFF se basent encore sur cette fameuse dénomination issue d'un autre temps pour justifier le blocage de certaines personnes qui pourrait bénéficier de l'accession au grade de chef de train. Plusieurs cas concrets sont constatés au dépôt de Sion.

Motivation: la suppression de cette appellation « Dépôt mixte » débloquerait incontestablement un certain nombre de postes de CT au niveau national, la struc-

ture des teams impose l'équilibre des postes entre les CT et les C dans les petits dépôts.

Par conséquent nous demandons la suppression de cette dénomination et la réglemmentation qui lui est attribuée.

Par cette proposition, les membres de la ZPV Léman demandent à ce que la direction de la ZPV et du SEV considèrent ce problème avec tout le sérieux requis et prennent en considération l'avis des membres.

Comité section ZPV Léman

Angle droit

Un chauffeur dans l'engrenage de la justice

Un petit accident est vite arrivé, surtout dans la circulation routière. Mais lorsqu'un fonctionnaire un peu trop zélé s'en mêle, cela peut prendre des allures de catastrophe.

Au début, il s'agissait d'un accident avec de légers dégâts matériels. Puis ça s'est terminé par un cas juridique lourd.

Cela s'est passé dans l'Oberland zurichois. A cause d'un chantier, le chauffeur d'une ligne de bus a dû emprunter une déviation. Comme dans un contour il s'était un peu trop avancé avec son bus, il a dû reculer de 50 cm environ et durant cette manœuvre, il a touché une voiture qui était trop près. Les dégâts matériels étaient minimes mais l'automobiliste n'a pas voulu

se laisser convaincre d'un arrangement à l'amiable. Des photos du sinistre ont été prises et les adresses ont été échangées. Le chauffeur a annoncé l'accident à la centrale d'exploitation. Et c'est là que commence une histoire absolument invraisemblable.

Une histoire à rebondissement

L'automobiliste a finalement voulu appeler la police afin de faire un constat de l'accident. Le policier et son adjoint ont interrogé le chauffeur et établi un rapport. Le chauffeur a fait une demande d'assistance judiciaire et a donc de ce fait bénéficié de l'intervention d'une avo-

cate dans le cadre de la procédure qui a suivi. En plus du chauffeur, un collègue ainsi que l'automobiliste ont été interrogés. Finalement, la préfecture compétente a accusé le chauffeur d'avoir reculé de manière imprudente et de n'avoir pas respecté son devoir d'annonce, puisque l'automobiliste a prétendu que le chauffeur ne voulait pas lui donner son nom. La police a cru à ce propos que le chauffeur avait d'abord voulu «s'échapper», mais finalement ce point n'a pas été retenu. Cette affaire devait valoir au chauffeur une amende de CHF 400.- et des frais de CHF 445.-.

Un adjoint qui s'acharne

L'avocate fait recours, lors de l'interrogatoire elle a vaine-

ment offert d'accepter une amende pour avoir reculé sans faire attention à condition qu'il soit renoncé à l'accusation de non-respect du devoir d'annonce. L'adjoint de la préfecture s'acharne alors sur ce cas sans se soucier des frais engendrés. Ont suivi divers interrogatoires: quatre mois après les faits, le passager de l'automobiliste (son frère jumeau), l'agent d'exploitation, les deux officiers de police ont été questionnés durant des heures au sujet de l'accident. Des dizaines de procès-verbaux regorgeant de fautes dans le fond et la forme ont été établis et la deuxième condamnation a confirmé la première, avec en sus 75 francs de frais.

Contre cette décision également l'avocate fait recours,

et presque neuf mois après l'accident, un jugement définitif est rendu: le chauffeur est condamné seulement pour avoir reculé à une amende de CHF 100.- et le deuxième point n'est pas retenu contre lui. Les frais sont pris en charge pour moitié par le canton, et le chauffeur reçoit une (petite) indemnité. Mais la protection juridique a encore des frais d'avocat à couvrir pour un montant de quelque 10 000 francs, causés par cet adjoint borné et ses procédures longues et compliquées. Et le fait que l'Etat a aussi eu des frais à sa charge à cause de cette invraisemblable histoire a été mis en sourdine.

L'équipe de la protection juridique

Cela vaut la peine d'entrer au SEV: tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste!

- Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.
- Le SEV négocie des conventions collectives de travail.
- Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.
- Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.
- Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.
- Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.
- Au SEV, tu peux t'engager.
- Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.
- Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.
- Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site www.sev-online.ch.
- Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.
- Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses: protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^e pilier.
- Offre supplémentaire: 1 année de protection juridique Multi d'une valeur de CHF 78.-** pour les membres qui concluent l'assurance de protection juridique privée. Ne pas oublier de cocher OUI à la protection juridique privée SEV Multi (ou NON si vous ne la voulez pas). Si le NON est coché ou que les deux cases sont laissées vides, vous n'êtes pas assuré.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/Prénom:

Rue:

Code postal/Lieu:

Téléphone:

Courriel:

Date:

Règlement de l'action du 12.12.12:

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 12.12.12 à l'exception du personnel professionnel SEV.
2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1^{er} janvier 2012 et le 12 décembre 2012.
3. En date du 12 décembre 2012, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité et les invitant à la cérémonie de remise des prix. Le cumul des prix est exclu.
4. Les prix attribués sont les suivants:
Quatre membres recrutés = une radio DAB «Pure one classic» ou des écouteurs «Urbanears Plattan».
Huit membres recrutés = une sacoche en cuir, design exclusif «SEV by Anyway Solutions».
Douze membres recrutés = 1 machine à café automatique Jura ENA 7 ou un iPad 3.
5. Un tirage au sort aura lieu parmi tous les membres SEV ayant recruté au moins une personne entre le 1^{er} janvier 2012 et le 12 décembre 2012 et le prix est un vélo électrique Flyer.
6. Les prix seront remis lors d'une cérémonie commune le 26 janvier 2013.



Recruté par:

Nom/Prénom:

Rue:

Code postal/Lieu:

Téléphone:

Numéro de compte/IBAN:

Signature:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information! Merci de ton intérêt!

Envoyer ce talon à: Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58.

Tourisme de masse dans les Alpes

High-tech sans frontières, spectacle sans fin

La dernière balade de *contact.sev* – cette rubrique ne paraîtra plus dès le prochain numéro – nous amène surtout à réfléchir. Nous visitons l'exposition « Stations de soins intensifs. Vues alpines de Lois Hechenblaikner » au Musée alpin de Berne.

« Schifoan is des Leiwandste, wos ma si nur vorstö'n kann » (Faire du ski est la plus belle chose qu'on puisse imaginer) chantait Wolfgang Ambros en 1976. Cela peut encore être le cas, mais ça a des conséquences assez graves. Depuis que l'industrie du divertissement et les fêtes en tous genres ont envahi les stations des Alpes et entraîné les skieurs dans des événements parfois hors normes, certains paysages idylliques ont été quelque peu détruits.

Nous ne voyons pas ce que nous ne voulons pas voir

Les images du photographe autrichien Lois Hechenblaikner, visibles encore jusqu'au 24 mars au Musée alpin à Berne, montrent bien ces excès, sous un regard très réaliste. On y



Les harasses sont vides, car les bouteilles gisent un peu partout dans la neige... Bref, on est là pour s'amuser.

voit ce que les touristes ne veulent pas voir : forêts transpercées par des pistes de ski, eau accumulée pour produire de la neige artificielle, glaciers empaquetés pour passer l'été. Il nous confronte avec la réalité des stations de ski, qu'il appelle les stations de soins intensifs.

Superbe mise en scène

Le Musée alpin montre plus de 70 images et quelques vidéos de Lois Hechenblaikner. L'exposition est très bien « mise en scène », avec des photos entourées de tunnels de tissus, qui nous force à regarder la vérité en face.

5 tonnes de déchets

La première salle de l'exposition est particulièrement impressionnante : on y trouve 5 tonnes de déchets, qui représentent la « production » d'une station de ski du Tyrol durant un hiver. On entre tout de suite dans le vif du sujet et on est alors prêt à voir le reste...

Technique et kitsch

Ces images montrent quels ont été les incroyables efforts fournis pour modeler ces domaines skiables : les pistes de ski ressemblent à des autoroutes en été et on a l'impression de se retrouver dans des mines brésiliennes lorsqu'on voit le film sur les travaux pour les canons à neige au Speichersee... Même les chalets dits romantiques sont gérés comme des usines et le kitsch y règne.

Jörg Matter/Hes

www.alpinesmuseum.ch

Trams N° 6, 7 et 8 de la gare de Berne jusqu'à l'Helvetiaplatz. Le Musée se trouve à proximité du pont de Kirchenfeld, vis-à-vis de la Kunsthalle.

Heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 10 h à 17 h, jeudi jusqu'à 20 h.

PELLET PIOCHE: LA CONFÉDÉRATION MIJOTE DES ÉCONOMIES QUI RISQUENT DE COÛTER CHER



IL Y A 50 ANS

Le rendez-vous de la VPT romande

Les sections romandes de la VPT se réuniront le 11 novembre à Montreux. Cette « Lands-gemeinde » romande remporte chaque année un grand succès. Il n'est pas rare de voir jusqu'à 300 collègues converger vers le centre de ralliement qui leur a été fixé.

Ce serait une erreur de croire que l'horizon syndical de nos collègues groupés dans la VPT se limite au cadre étroit de leurs entreprises respectives. Ils ont aussi des préoccupations communes qu'ils s'efforcent de résoudre par une action syndicale concertée sous l'égide du SEV. C'est ainsi que nos sections VPT ont associé tous leurs efforts il y a quelques années pour mettre sous toit une nouvelle loi sur les chemins de fer qui réponde à leurs espoirs.

Le Cheminot, 9 novembre 1962

Colloque d'OUESTRAIL

Coup de frein sur la grande vitesse

La grande vitesse ferroviaire n'a pas les faveurs des milieux ferroviaires de notre pays ni de la classe politique. Réalisme ou manque de vision ?

L'association OUESTRAIL a consacré son colloque annuel à la grande vitesse. Ce colloque s'est tenu le vendredi 26 octobre à Yverdon-les-Bains en présence de quelque 150 acteurs des transports publics de Suisse romande. On sait qu'en Suisse la grande vitesse ferroviaire est un sujet mort et enterré depuis belle lurettes par la Berne fédérale, CFF et l'OFT en tête. Le conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, a rappelé que la Confédération – via Rail 2000 et maintenant FABI – a effectivement choisi de privilégier le développement de la capacité du réseau actuel plutôt que la vitesse. Mais est-ce le bon choix ?

Trop chère

Pour Benoît Gachet, directeur produits et marketing



Le colloque d'OUESTRAIL a confirmé le refus du lobby ferroviaire officiel suisse de prendre en compte la grande vitesse ferroviaire.

chez Bombardier, la grande vitesse est trop chère: «Aujourd'hui on relie Genève à St-Gall en 4 h 04 avec l'Inter-City ayant des pointes de 200 km/h; avec des trains qui pourraient rouler jusqu'à

300 km/h on gagnerait 14% sur la durée du parcours, soit 34 minutes, mais cela provoquerait une augmentation de 70% des coûts». Car pour rouler à 300 km/h il faut davantage d'énergie et davantage de maintenance au niveau de l'exploitation, tout ceci avec un matériel roulant plus performant et plus résistant (donc plus cher).

Olivier Baud, sous-directeur de l'Office fédéral des transports, a confirmé qu'à long terme la Confédération cherchait à augmenter la capacité du matériel roulant puis la fréquence, mais qu'elle cherchait à augmenter la vitesse de parcours «seulement sur les tronçons

où la voiture est plus rapide par rapport au train; aujourd'hui la vitesse de pointe de

» Ces dernières années la France et l'Italie ont certes privilégié le développement de la grande vitesse mais au détriment du trafic régional. »

référence étant de 200 km/h compatible sur certains tronçons avec 250 km/h, la raison de ce choix s'explique par le fait que l'on privilégie la mixité grandes lignes, trafic régional et trafic marchandises à la grande vitesse qui est trop chère pour un gain de temps faible dans notre pays».

Améliorer les cadences et le confort

«D'ici 2030 l'évolution de la demande du trafic voyageurs variera entre 225% et 250%, les vrais problèmes qui se posent pour nous ce sont les goulets d'étranglement et la capacité des trains», a relevé Philippe Gauderon. Le directeur CFF Infrastructure range définitivement la grande vitesse dans la catégorie du rêve «parce que la grande vitesse est trop chère et demande plus d'énergie alors que les CFF ont décidé d'économiser un quart de leur consommation d'énergie d'ici 2025». Philippe Gauderon a par ailleurs rappelé que ces dernières années la France et l'Italie ont certes privilégié le développement de la grande vitesse mais au détriment du trafic régional. «Les CFF veulent se baser sur les besoins de la clientèle en cherchant avant tout à améliorer les cadences et le confort des trains tout en aménageant des gares conviviales de façon à ce que le développement

de notre réseau puisse être financé à long terme». L'argent étant le nerf de la guerre, Phi-

lippe Gauderon a rappelé qu'à la fin du compte, en Suisse, «c'est le peuple qui décide». Ce n'est pas Claude Nicati, conseiller d'Etat neuchâtelois en charge de feu le projet TransRun, présent dans l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains, qui s'est hasardé à le contredire...

Alberto Cherubini

Deux visions de la grande vitesse

Lors du colloque OUESTRAIL, deux visions de grande vitesse ferroviaire ont été évoquées. Le professeur honoraire de l'EPFL Daniel Mange a présenté son «Plan Rail 2050» qui préconise l'aménagement d'une infrastructure grande vitesse le long des grandes lignes. Le projet de Daniel Mange peut être réalisé par étapes et il a l'ambition d'intégrer le réseau grande vitesse européen du nord au sud et de l'ouest à l'est.

Vincent Bourquin, professeur HES-SO Fribourg, a quant à lui présenté Swissmetro, ce projet de train grande vitesse (500 km/h) en voie souterraine et à suspension électromagnétique. Un

train peu gourmand en énergie avec en bonus «zéro nuisance pour les riverains».

La Confédération a-t-elle raison de bloquer ces deux visions de grande vitesse ferroviaire? Vincent Bourquin répond malicieusement à cette question par une citation d'Einstein: «On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré». Au terme du colloque d'OUESTRAIL, Claude Hêche a aussi eu recours à une phrase du père de la théorie de la relativité pour illustrer la friolité de la Suisse à l'égard de la grande vitesse: «J'aimerais bien mourir en Suisse parce que les choses arrivent avec 20 ans de retard.»

LA GRANDE VITESSE EN DEUX PROJETS

Pierre-Emmanuel Dessemonnet, géographe, chargé de recherches à la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire de l'EPFL, a présenté le résultat d'une étude qui compare l'évolution de la mobilité en Suisse entre 2000 et 2010. «Durant ces 10 années, le nombre de pendulaires

effectuant des déplacements de plus de 50 km/h a triplé, passant de 120 000 à 360 000, aujourd'hui 66% de la population active pendule. Si cette tendance continue, le rail suisse risque l'infarctus.» Cependant Dessemonnet réfute la grande vitesse: «Ce seront les pendulaires aisés domiciliés près des grandes

gares qui en tireront avant tout profit; les gens qui effectuent de longs déplacements, exercent généralement des métiers bien rémunérés, la grande vitesse représenterait pour eux un avantage supplémentaire, dans ce sens la grande vitesse constitue un facteur d'inégalité.»

AC

Costante Garbani, 98 ans, membre SEV depuis 72 ans

Souvenirs du temps de la vapeur

Aux côtés de sa femme Fiorenza, après une vie très active, il profite de sa retraite dans sa belle maison d'Arbedo (Tessin).

Lorsqu'on lui demande de nous parler de ses souvenirs, c'est comme si l'on ouvrait les vannes d'un barrage. «La tête et la mémoire fonctionnent encore bien – nous dit-il avec fierté en entrant dans sa maison avec son bâton de promenade – mais désormais c'est le physique qui me cause quelques soucis.»

Ses souvenirs sont lucides, truffés de détails. Il a commencé son apprentissage de mécanicien sur machines en 1930 aux Ateliers CFF de Bellinzona. «Les Ateliers étaient le meilleur endroit au monde pour apprendre le métier. On effectuait des stages dans chaque secteur, nos chefs nous mettaient en compétition entre apprentis. Nous étions déjà productifs tout en apprenant à travailler vite et de manière très précise.»

La grande crise

A la fin de son apprentissage, la Suisse connaissait une grave crise économique. Quelques années auparavant, les Ateliers de Bellinzona cherchaient à placer les jeunes qui avaient fini leur apprentissage soit chez Sécheron à Genève, soit à la Maschinenfabrik de Winterthur. Après quelques années de pratique dans ces entreprises, à l'époque leader en matière de construction de matériel roulant ferroviaire, la plupart des Tessinois rentraient chez eux et retournaient travailler aux Ateliers de Bellinzona. Mais en 1934 le vent avait tourné. Devant les Ateliers, on pouvait lire sur un panneau qu'en cette période de chômage on n'engageait personne.

Donc, à la fin de son apprentissage, Costante Garbani n'a pas pu exercer son métier. Il ne s'est pas découragé pour autant. Il est allé travailler comme manoeuvre sur un chantier. «J'étais payé 90 centimes par jour, je ne

me plaignais pas, je vivais encore chez mes parents. Le samedi on allait danser. Avec deux francs on passait toute la soirée.» Durant cette période, Garbani a pris deux décisions qui ont été déterminantes pour son avenir professionnel : il a commencé à apprendre l'allemand auprès de son cousin curé et

durant plusieurs mois il a tourné dans des dépôts en Suisse alémanique. C'est cette année-là qu'il a adhéré au SEV. «Depuis, je suis toujours resté syndiqué et j'ai toujours été du côté du parti qui défend les travailleurs. Je n'ai jamais été membre du comité de ma section, j'étais plutôt engagé dans des sociétés sportives.»

conduisais les locomotives à vapeur. Lors des bombardements de la Deuxième Guerre mondiale, sur le tronçon avant la gare de Luino, il y avait des collègues qui nous signalaient avec un drapeau et une lanterne rouge qu'il fallait se mettre à l'abri dans le tunnel parce que nous n'entendions pas le bruit des

lie. J'ai eu l'occasion de discuter avec des soldats allemands, vu que je savais parler leur langue. Ils me demandaient des nouvelles de la guerre. Attachés à leur ceinture, ils avaient cinq petites sacoches, quatre contenaient des munitions et une du sucre. Parfois ils demandaient à la sommelière de



Fiorenza et Costante Garbani, 67 ans de vie commune. A eux deux ils totalisent 194 ans.

il est allé effectuer gratuitement des travaux de mécanique de précision à l'Ecole des arts et métiers, histoire de garder la main. Grâce à ces deux initiatives, il a réussi à se faire engager à la Maschinenfabrik de Winterthur. De plus, ayant appris à travailler aux Ateliers CFF de Bellinzona «de manière précise et rapide», cela lui a valu d'être relativement bien rémunéré.

Mécanicien en temps de guerre

Son père, également ouvrier aux Ateliers de Bellinzona, lui a signalé qu'il avait la possibilité de postuler comme mécanicien de locomotive aux CFF. Après avoir réussi l'examen d'admission à Lucerne, il a commencé en 1940 à travailler comme aspirant. Du-

Costante Garbani évoque pour nous quelques-uns de ses souvenirs sportifs : cinq fois champion cheminot suisse de tir, trente ans président de la société de tir locale, et quelque chose comme huit cents couronnes gagnées dans des concours de tir, la dernière remontant en 2000 à l'âge honorable de 86 ans.

Maintenant il aime bien cuisiner, particulièrement les biscuits. Il a aussi joué au football et aux boules. «Il n'était jamais à la maison», relève sa femme Fiorenza. «Parce que je parlais très tôt pour aller travailler tandis que toi tu dormais», lui répond Costante du tac au tac. Durant les premières années j'étais mécanicien sur la ligne Bellinzona-Luino (Italie), je

sirènes. Nous prenions garde de laisser le devant de notre locomotive hors du tunnel pour ne pas être asphyxiés par la vapeur. En allant à Luino, nos trains marchandises étaient chargés de matière première (charbon, fer, etc.). En revenant, on transportait de la nourriture : beurre, vin, riz, farine, pâtes, légumes, etc. Lorsque les trains pour le Nord étaient prêts, il y avait quelques audacieux qui se glissaient entre les wagons pour s'emparer d'un peu de riz et de vin.»

Des souvenirs qui évoquent un temps qui paraît bien lointain. «Lorsque nous allions boire un café à Luino, on nous le servait sans la cuillère. Elle n'aurait servi à rien. A cette époque, on ne trouvait pas de sucre en Ita-

leur passer une petite cuillère pour sucer mon café. Je me souviendrai toujours d'un certain vendredi de 1945. Je parlais pour Luino. Le train était généralement composé de deux voitures, une de troisième classe et une mixte deuxième et troisième classe, ainsi que du wagon bagages. A ma surprise, mes collègues de la manoeuvre m'ont ajouté treize voitures supplémentaires de deuxième classe. Je leur avait même demandé si la Suisse voulait vendre ces voitures à l'Italie. Lorsque je suis arrivé à Luino, j'ai compris pourquoi. Sur la place de la gare, il y avait 650 soldats allemands. Ils battaient en retraite. Je les ai fait descendre à la gare de Bellinzona. La guerre finissait.»

Pietro Gianoli